BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3925 du Mardi 22 Octobre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

APRÈS LA VIOLENCE D'ELVIS OKOMBI TSALISSAN CONTRE SES COLLEGUES

Martin Mbéri parle d'un acte «incompréhensible, injustifiable, intolérable et condamnable»

(P.3)

ASSOCIATION ALPHONSE NGUESSO

Don de sang et de produits pharmaceutiques

Fred Onanga, secrétaire général adjoint et les autres membres de de l'A.A.NG (P.5)

BÉATIFICATION ET CANONISATION DU CARDINAL EMILE BIAYENDA

Le père Romano Gambalunga, postulateur de la cause, en Normandie et à Chevilly-Larue

Père Romano Gambalunga et Gabriel Sounga-Boukono, président de l'ACEB. (Page 11, photo Gilles Lemaréchal)

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Jeudi 17 octobre 2019

APPEL À CANDIDATURE

Position: Chauffeur/conducteur d'engins lourds
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Chef d'Atelier
Temps de déploiement : 1 an
Description du poste:
Le chauffeur/conducteur d'engins lourds est responsable du véhicule et de l'équipement qui lui est remis et il doit s'assurer de l'utiliser de manière sécurisée et en ordre d'entretien afin d'en avoir une utilisation optimale. Le chauffeur doit suivre les procédures et règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.
Fonctions principales:
-Utiliser au mieux tous les équipements pour lesquels ils ont été formés.
-Faire fonctionner les unités techniques (tracteur, tractopelle, chargeur, niveleuse, compacteur, etc.) dont ils sont responsables.
-Veiller au maintien et à la validité des documents des unités techniques.
-Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.
-Maintenir à jour les carnets de bord des unités techniques.
-Exécuter toutes instructions données par leurs supérieurs.
-Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.
-Entretenir les pistes, exécuter des travaux de chantier et transporter du matériel.
Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
-Être détenteur d'un permis de conduire.
-Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que chauffeur d'engins lourds.
-Faire preuve d'intégrité.
-Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
-Maitrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
-Être responsable et prudent.
-Avoir une expérience prouvée en matière d'ouverture et d'entretien de pistes en milieu forestier.
Relations clés: Chef d'Atelier, Assistant Responsable des Opérations, Responsable des Opérations, mécaniciens d'engins lourds, mécaniciens.
Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 17 novembre 2019. Les dossiers d'application peuvent aussi être soumis au niveau des bureaux de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville, Mbomo et Ouessso. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

La Direction du Parc

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Jeudi 17 octobre 2019

APPEL À CANDIDATURE

Position: Chauffeur
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Chef d'Atelier
Temps de déploiement : 1 an
Description du poste:
Le chauffeur est responsable du véhicule et de l'équipement qui lui est remis et il doit s'assurer de l'utiliser de manière sécurisée et en ordre d'entretien afin d'en avoir une utilisation optimale. Le chauffeur doit suivre les procédures et règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.
Fonctions principales:
-Utiliser au mieux tous les équipements pour lesquels ils ont été formés.
-Faire fonctionner les unités techniques (véhicules, camions, motos, tracteurs, etc.) dont ils sont responsables.
-Veiller au maintien et à la validité des documents des unités techniques.
-Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.
-Maintenir à jour les carnets de bord des unités techniques.
-S'assurer du bon chargement de tous les équipements avant les voyages.
-Être responsable de tout dommage ou perte de matériel et d'équipement chargé dans leur unité technique.
-Exécuter toutes instructions données par leurs supérieurs.
-S'assurer du bien-être de ses passagers.
-Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.
Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
-Être détenteur d'un permis de conduire.
-Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que chauffeur.
-Faire preuve d'intégrité.
-Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
-Maitrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
-Être responsable et prudent.
Relations clés: Chef d'Atelier, Assistant Responsable des Opérations, Responsable des Opérations.
Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 17 novembre 2019. Les dossiers d'application peuvent aussi être soumis au niveau des bureaux de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville, Mbomo et Ouessso. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

La Direction du Parc

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Jeudi 17 octobre 2019

APPEL À CANDIDATURE

Position: Magasinier
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Responsable des Stocks
Temps de déploiement : 1 an
Contexte:
La Fondation Odzala-Kokoua représente l'unité de Gestion du Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network (APN) qui est une ONG qui prend l'entière responsabilité pour la réhabilitation et la gestion à Long terme de parcs nationaux en Afrique en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.
Description du poste:
Assurer la réception, le stockage, les sorties et les envoies des articles dans le respect des procédures .
Fonctions principales:
-Réception, vérification et stockage des articles.
-Préparation des livraisons et des expéditions.
-Etiquetage et classement des articles.
-Gestion des demandes d'approvisionnement auprès du Responsable des Stocks.
-Faire un état des besoins à sa hiérarchie afin d'anticiper les ruptures de stocks.
-Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.
-Exécuter toutes instructions données par ses supérieurs.
-Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.
Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
-Avoir au minimum 2 ans d'expérience en tant que magasinier.
-Calculer des quantités et évaluer des écarts (réception des produits, décompte des quantités prélevées sur le stock, etc.).
-Utiliser l'outil informatique.
-Adapter les conditions de manipulations aux différents produits (poids, fragilité, environnement, etc.).
-Communiquer avec son responsable dans des situations variées.
-Appliquer les règles HSE dans toute intervention.
-Alerter son responsable en cas de dysfonctionnement ou d'anomalie.
-Faire preuve d'intégrité.
-Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
-Maitrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
-Être responsable et prudent.
Relations clés: Responsable des Stocks, Assistant Responsable des Opérations, Responsable des Opérations, magasiniers.
Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 17 novembre 2019. Les dossiers d'application peuvent aussi être soumis au niveau des bureaux de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville, Mbomo et Ouessso. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

La Direction du Parc

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Jeudi 17 octobre 2019

APPEL À CANDIDATURE

Position: Mécanicien/carrossier (2 postes)
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Chef d'Atelier
Temps de déploiement : 1 an

Description du poste:
Le mécanicien/carrossier est responsable du bon fonctionnement des véhicules et de l'équipement en effectuant les entretiens réguliers, et en prévoyant les réparations et maintenances. Il est aussi responsable du bon état de la carrosserie des véhicules. Le mécanicien/carrossier doit suivre les procédures et règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.
Fonctions principales:
-Entretien et maintenance des véhicules et des équipements.
-Réparations urgentes et anticipées des véhicules et des équipements.
-Assurer le fonctionnement optimal des véhicules et des équipements.
-Être responsable des outils et pièces mécaniques mis à disposition par l'organisation.
-Faire un état des besoins à sa hiérarchie afin d'anticiper les ruptures de stocks.
-Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.
-Exécuter toutes instructions données par ses supérieurs.
-Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.
Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
-Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que mécanicien.
-Avoir la capacité de réparer un véhicule ou de l'équipement au niveau de l'atelier, et aussi sur le terrain.
-Faire preuve d'intégrité.
-Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
-Maitrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
-Être responsable et prudent.
-Avoir de l'expérience en carrosserie.
Relations clés: Chef d'Atelier, Assistant Responsable des Opérations, Responsable des Opérations, mécaniciens d'engins lourds, chauffeurs.
Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 16 novembre 2019. Les dossiers d'application peuvent aussi être soumis au niveau des bureaux de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville, Mbomo et Ouessso. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

La Direction du Parc

APRÈS LA VIOLENCE D'ELVIS OKOMBI TSALISSAN CONTRE SES COLLEGUES

Martin Mbéri parle d'un acte «incompréhensible, injustifiable, intolérable et condamnable»

Rien ne va plus à l'UMP, le parti de Digne Elvis Okombi Tsalissan, ancien ministre et actuel député de Ngo, dans le département des Plateaux. Les querelles qui enveniment ce parti depuis la dissidence créée en son sein, se sont transformées en violences physiques. Une vive altercation débouchant sur une bagarre a eu lieu mercredi 16 octobre dernier à l'hôtel Saphir, entre le président-fondateur et un des dissidents, après la rencontre entre les partis du centre et le Conseil national du dialogue. Les victimes ont décidé de porter plainte pour «coups et blessures volontaires». Consterné, Martin Mbéri a condamné cette agression physique qu'il juge «incompréhensible, injustifiable et intolérable».

La tension montait depuis quelques mois à l'UMP, le parti créé par Digne Elvis Okombi Tsalissan. Entre le fondateur du parti et ceux qui lui reprochent d'en trahir les idéaux, le point de rupture a été atteint mercredi 16 octobre dernier, en présence des membres du Conseil national du dialogue, stupéfaits de voir un tel agissement venant d'un député et de surcroît un ancien ministre de la République qui, pourtant, ne faisait même pas partie de la réunion. Un feuilleton rocambolesque.

Les positions adoptées par Lahoya et Ikongo-Otéré, tous deux de l'aile dissidente, ont été jugées comme une provocation de trop par Digne Elvis Okombi Tsalissan qui n'a pas pu contenir sa colère. La scène se déroule juste avant la photo de famille. Il a simplement envoyé ses adversaires au CHUB au grand dam de ses collègues du centre qui n'ont pas pu le retenir. L'un avec une plaie ouverte à la tête, et l'autre avec un œil au beurre noir et une lèvre fendue. *«Le combat ne fait que commencer…Comme il a déclenché la guerre, il l'aura…»*, a déclaré Ikongo-Otéré, à sa sortie du CHUB où il se faisait administrer les premiers soins après la rixe.

Les deux agressés qui ont décidé de porter plainte font partie des dissidents qui reprochent à leur ancien président une conduite folklorique du parti ainsi que l'absence des débats démocratiques; la manipulation des jeunes à des fins personnelles; l'affairisme et l'inconséquence politique et idéologique; la violation délibérée des textes fondamentaux du parti.

Tout comme d'avoir signé, selon eux, un accord avec l'opposition alors qu'aucun mandat n'a été donné à qui que ce soit, pas même au président, d'engager le parti à l'intérieur comme à l'extérieur du pays dans un quelconque accord politique. Il a été en même temps dénoncé l'opacité chronique dans la gestion des fonds du parti, un problème commun à beaucoup de formations politiques.

Partant de tous ces faits, Digne Elvis Okombi Tsalissan avait été radié du parti. A la place, un comité de crise avait été mis en place. Il est dirigé par Jean Valère Mbani, député de Yaya, dans le département du Niari. *«L'unique interlocuteur attitré auprès des institutions étatiques jusqu'à la mise en place des instances définitives du parti»*, précisaient les dissidents.

De son côté, Digne Elvis Okombi Tsalissan n'est pas resté les bras croisés. Il a révoqué les deux vice-présidents en les remplaçant par deux autres cadres du parti. Le député de

Digne Elvis Okombi Tsalissan

Ngo fondait ses deux décisions sur l'article 11 du règlement intérieur de son parti qui stipule: *«Le président nomme les vice-présidents et leur assigne des missions»,* ainsi que sur l'article 34 des statuts de l'UMP qui évoque des actes subversifs.

Au cours d'une conférence de presse animée le 17 mai

Martin Mbéri

à Brazzaville, le président fondateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) a tenté de banaliser les faits, en rassurant qu'il n'y a pas de crise au sein de sa formation politique. *«La prétendue situation qui prévaut dans cette formation politique n'est qu'une simple parenthèse que le parti a, d'ailleurs, vite refermée»*, avait-il dit.

Pourquoi alors en venir aux mains? Un acte d'une extrême gravité condamné par le secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, initiateur de la rencontre visant à mettre en place les mécanismes d'une réflexion globale de pacification durable de la vie politique nationale. *«Ceci est incompréhensible, injustifiable, intolérable et condamnable»,* s'est indigné Martin Mbéri.

Il a appelé les acteurs politiques à cesser définitivement de faire recours à la violence qui n'a aucun sens. *«Il s'agit maintenant de pratiquer de manière constante le dialogue dont les résultats sont souvent pertinents»,* a-t-il ajouté, tout en plaidant pour l'usage de la force de l'argument plutôt que de l'argument de la force.

Martin Mbéri a rappelé que la Constitution du 25 octobre 2015 a mis en place une nouvelle institution chargée de mener au quotidien un dialogue qui, selon lui, permet à chacun à tout moment de mettre en exergue sa vision de la construction d'un Congo uni et prospère. «Dès lors, les comportements, moraux ou intellectuels violents ne sauraient que détruire les efforts d'apaisement que notre nouvelle Institution est en train d'amorcer depuis les 9, 10 et 11 juillet 2019».

Député, Digne Elvis Okombi Tsalissan bénéficie d'une immunité parlementaire. La plainte portée contre lui ne pourra aboutir que si les députés décident à la demande du procureur de la République, de lever son immunité. Sinon, il faudra attendre la fin de son mandat.

A signaler que le Conseil national du dialogue a initié une série de rencontres avec les acteurs politiques en vue de préparer ce dialogue. Ses membres ont pu s'entretenir avec l'opposition politique, la majorité présidentielle et les partis du centre. Reste à savoir s'ils iront rencontrer le Collectif des partis de l'opposition congolaise que dirige Mathias Dzon et la Fédération de l'opposition congolaise de Claudine Munari. Les partis membres de ces deux plateformes de l'opposition ne sont pas encore reconnus par le ministère de l'Intérieur, au regard de la liste des partis publiée en 2017 par rapport à la nouvelle loi sur les partis politiques.

Une situation que le Conseil devrait prendre à bras le corps s'il veut réussir sa mission d'amener tous les acteurs politiques à s'asseoir autour d'une même table. Telle est sa mission cardinale.

KAUD

Editorial

Comme au cinéma !

La violence a refait irruption dans notre société. Et elle gagne par la tête ; par les politiques censés nous guider vers une coexistence qui se décline en ce *«vivre ensemble»* tant déclamé. Brutalement, par les mots, les gestes et les actes, hommes et femmes politiques de notre pays étalent leur propension à une violence bien inquiétante, alors que se profilent à l'horizon des échéances électorales qui, chez nous, ont toujours été signes d'un emballement d'ensemble.

La présidentielle s'annonce. Avec la fatale contestation des résultats électoraux et/ou de la non moins incontournable tricherie des vainqueurs. Car même les oppositions le savent: aucun triomphe d'aucune sorte dans aucune consultation politique ne s'est réalisée sans prébendes, sans avancement des aiguilles, ni manipulations des calculettes et des balances. Comme tout le monde le sait – parce que tout le monde l'a fait – il est rare que les gagnants et les perdants se donnent l'accolade des braves à l'issue des joutes.

Non que la violence ait été absente dans notre société! Elle est même assez prégnante. Chaque avènement d'une classe dirigeante s'est accompagnée de son flot de sang, de son fleuve de larmes. Un pays qui a connu au moins quatre guerres civiles féroces, où on a pilé jusqu'aux bébés de l'innocence, ne peut s'étonner du retour cyclique des violences. Ne peut s'absoudre du recours à des actes et des propos violents chaque fois que se profilent des échéances décisives, comme la présidentielle de 2021.

Pourtant, personne n'y est forcé! Et, pour paraphraser l'écrivain ivoirien, Allah n'est pas obligé ! La violence aujourd'hui fait irruption sur la scène politique, de manière précoce. Elle s'infiltre par tous les pores, par les mots et l'agir de nos hommes – et femmes !- politiques. Elle déborde même y compris dans la sphère religieuse. Amplificateurs de la moindre dissension, du moindre propos dissonant, les réseaux sociaux nous promettent du saignant chaque semaine.

Nous avons eu droit aux altercations publiques de deux hauts-commis de l'Etat; à la leçon publique de subornation d'un jeune instrumentalisé par *«maman»* contre les caciques de leur propre parti; à la prolifération des menaces d'un clan ethnique contre un autre; au soliloque sonore de quelques aigris, à la vilipende contre des pasteurs et contre des prêtres catholiques de valeur, à la rixe pure et simple de responsables politiques avec une admission aux urgences du CHU. La violence déborde. De partout ! Même nos routes sont maculées du sang de l'imprudence.

Et, je répète, nous ne sommes qu'au début de *«l'ouverture de la chasse»*, comme qui dirait improprement. Les rivalités n'en sont encore qu'à se signaler par des escarmouches. Comme pour tâter le terrain. Qu'en sera-t-il dans un an? Les politiques nous préparent-ils une de leurs bottes secrètes qui vont nous rejeter sur les routes, balluchon sur la tête? Qu'en sera-t-il dans deux mois, lorsque le tant attendu et si craint 5e congrès du PCT aura, peut-être, rebattu les cartes? *«Cuidad»,* disent les Espagnols. C'est-à-dire, Kéba!

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

Essoufflée, l'UFD jette l'éponge!

Le Parti créé par David Charles Ganao, en 1991, est sur le point de disparaître. Et cela, sept ans après le décès de son président-fondateur le 5 juillet 2012 à Paris, en France. L'Union des forces démocratiques (UFD), membre de la majorité présidentielle, va se fondre dans le PCT à la faveur de son 5e congrès ordinaire qui coïncide avec le 50e anniversaire de la création, le 31 décembre 1969 de cette formation au pouvoir. Un événement inédit pour un grand parti qui a un ancrage national mais qui n'est plus visible sur la scène politique. Simple volonté politique ou une ambition démesurée?

La décision avait été prise en juin dernier, lors de la 4e session extraordinaire du bureau politique de l'UFD. Trois options avaient été déposées sur la table: continuer à exister en toute autonomie en s'arrimant à la rigueur de la loi, ce qui signifierait qu'il devrait avoir un siège dans tous les départements. Ou bien intégrer un autre parti politique qui aurait plus d'ancrage que les autres formations politiques, ou encore s'affilier avec d'autres partis politiques qui auraient la même idéologie que lui.

L'UFD a choisi de capituler, 28 ans après sa création en 1991, pour se fondre dans le PCT. Le parti justifie sa décision par l'application de la loi relative aux partis politiques, en ce qui concerne leur existence, leur création et les modalités de leur financement. Son bureau politique a donc anticipé sur

Josué Rodrigue Ngouonimba

les évènements.

Pour l'UFD, cette loi est contraignante et difficile à appliquer. Le parti pense qu'il ne peut pas avoir des sièges dans tous les départements. Il a plutôt préféré jeté l'éponge, abdiquer, pendant que d'autres formations politiques moins structurées et peu connues que lui tiennent le coup et se maintiennent sur la scène politique nationale. L'UFD a les moyens d'exister et peut bien avoir des sièges dans les départements. Mais qu'est-ce qui achoppe? Comment expliquer ce revirement?

L'UFD est l'un des partis dont le président est membre du Gouvernement, contrairement à d'autres leaders politiques. *«La politique est à la fois une chose précieuse et complexe. Elle est contraignante et omniprésente. De ce fait, il n'y a pas de politique sans action, telle est la règle générale. Celui qui veut agir doit le faire à l'intérieur d'un système politique, avec des images et des risques convenables en usant des instruments d'analyse et de prévision, tel est le sens à conférer aux assises de ce jour»,* disait Josué Rodrigue Ngouonimba, à l'ouverture de la session extraordinaire de son parti.

Pour acter cette volonté, le président de l'UFD a été reçu à huis clos par le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, le 14 octobre 2019. Question d'harmoniser les points de vue et officialiser cette adhésion qui pourrait intervenir avant la tenue du congrès ordinaire du PCT, prévu du 27 au 30 décembre prochain. Reste à savoir si cette décision fera

(Suite en page 4)

AVIATION CIVILE

Le Congo, bon élève, selon l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège se trouve à Montréal, au Canada, félicite le Congo pour les progrès significatifs réalisés au terme de la mission de validation coordonnée (ICVM) de juin 2019.

La délégation congolaise à Montréal

Cette mission a été effectuée dans le cadre du Protocole d'accord signé entre la République du Congo et l'OACI relatif à la mise en oeuvre du programme universel d'audits de supervision de la sécurité–surveillance continue de cette organisation.

Ce programme a pour objectif de s'assurer que l'ensemble des Etats membres se conforment aux règles internationales de sécurité aérienne.

C'est donc à l'issue de cet examen que le taux de conformité global de 66,99%, situé au-delà de la moyenne mondiale, a été octroyé au système national de sécurité de la République du Congo

Ce bon résultat n'épuise pas les responsabilités à assumer. Bien au contraire, le Congo a pris l'engagement de poursuivre ses efforts à travers la réalisation de certaines actions prioritaires. Il s'agit, notamment de:

- Assurer la formation du personnel de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) et veiller à la formation du personnel des compagnies aériennes, des services d'assistance en escale et autres fournisseurs de services pour garantir la sécurité des vols ;
- Assurer une supervision efficace de tous les exploitants aériens ;
- Délivrer les documents administratifs aux exploitants qui présentent des garanties certaines de sécurité et de viabilité économique ;
- Certifier les aéroports de Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo label de qualité et de sécurité, pour tenir compte de l'effort de modernisation des infrastructures aéroportuaires accompli par le Gouvernement dans le cadre du programme de municipalisation accélérée.

Ce succès ouvre les portes de la Commission de l'Union européenne en vue de la sortie des exploitants aériens de la République du Congo de la liste noire de sécurité de l'Union européenne. Cet aboutissement aura pour retombées de permettre, entre autres, aux compagnies aériennes congolaises de pouvoir à nouveau desservir l'ensemble des Etats de l'Union Européenne sans recourir à des aéronefs immatriculés hors de ce pays et dont la location peut représenter une charge considérable.

Sévérine EGNIMBA

PROJET EAU ÉLECTRICITÉ ET DÉVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Réception de neuf feeders pour améliorer la distribution du courant électrique à Pointe-Noire

Pour améliorer le transport de l'énergie électrique à Pointe-Noire, neuf lignes de transport de courant électrique moyenne tension de 20 KV ont été réceptionnées définitivement, le 15 octobre 2019. Ce projet du Gouvernement géré par le PEEDU et cofinancé par la Banque mondiale contribue à la décongestion des lignes et postes de transformation électriques au profit des populations de certains quartiers de la ville de Pointe-Noire.

La délégation du PEEDU

La réception de ces neuf feeders a été ponctuée par une visite des différentes installations sur le terrain par une délégation du PEEDU, conduite par son coordonnateur M. Maurice Bouesso. Avec à sa suite des experts de la société Energie électrique du Congo et des responsables de l'entreprise MBTP- CELEC qui a exécuté les travaux.

L'installation de ces feeders a apporté un grand soulagement tant pour Energie électrique du Congo que pour les principaux bénéficiaires, les populations concernées, car il a permis la décongestion de 111 postes de transformation électrique. Cela a fait que le taux de charge entre les anciens et les nouveaux postes est redevenu équilibré.

De ce fait, depuis l'installation des nouveaux équipements au poste de Mongo-Kamba1, aucun dysfonctionnement n'a été noté et ces équipements fonctionnent normalement. Les quelques réserves qui existaient encore concernent particulièrement des étiquetages qui ont été élevées. Ainsi, au poste de Saint-Jean Bosco, par exemple, les délestages et surcharges ne sont plus qu'un mauvais souvenir. Le nouveau câble de Saint Jean Bosco, qui va sur une longueur de 9 km, permet de décharger le réseau. Il n'y a plus de délestages dus à la surcharge du câble. Ce nouveau câble a déchargé de près de 70% le taux de charge du poste repris dans le réseau. Les délestages liés aux surcharges de câble sont vraiment terminés dans ce quartier, ainsi que dans tous les neuf autres postes d'injection disséminés dans la ville et qui ont bénéficié des acquis de ce projet. Dorénavant, s'il y a délestage dans ces quartiers, ce serait le fait d'autres facteurs, comme par exemple l'insuffisance de la production électrique à la source.

Les nouveaux équipements

«À Pointe-Noire, nous avons réalisé dans le cadre de ce projet neuf feeders qui sont en réalité des lignes de transport pour améliorer le transport de l'énergie électrique de cette ville. Nous avons pu réaliser 61 km de réseau moyenne tension y compris la fibre optique, et nous avons pu décongestionner 111 postes de transformation électrique. Nous avons réhabilité un certain nombre de postes, dont le poste de Loango qui était dans le temps noyé et aujourd'hui il est hors de l'eau. Le projet est arrivé à son terme, parce que nous avons pu installer les neuf feeders et intervenir sur le poste source de Mongo-Kamba à partir duquel tout le trafic est géré par l'exploitant (NDLR: Energie électrique du Congo) qui nous dit aujourd'hui avoir plus de facilité à gérer son réseau. Il n'y a plus de délestage lié au fait qu'il y avait des surcharges en ligne», a dit Maurice Bouesso, coordonnateur du PEEDU.

Cette satisfaction est partagée par Julien Founza, chef de service en qualité d'hygiène sécurité environnement de la société Energie électrique Congo de Pointe-Noire (QHSE). Il l'a exprimé en ces termes: *«Nous avons tiré profit. Auparavant, nous passions tout le temps dans le réseau pour régler les situations liées aux surcharges. Avec l'arrivée de ces neuf feeders dans le réseau, nous avons senti une souplesse. Et ça nous a donné la possibilité de respirer un peu, parce qu'avant ces acquisitions on devait tous les soirs surveiller le réseau et intervenir en cas de surcharge. Nous n'avons plus ce problème. Nous sommes contents d'avoir un projet de telle sorte, et nous souhaitons que le PEEDU puisse faire plus, car cela va nous arranger, la société et la population».*

À noter que ce projet a été réalisé au bénéfice d'Énergie électrique du Congo par l'entreprise MBTP- CELEC, qui est supervisée par Africa German Consult (AGC).

Madocie Déogratias MONGO

POINTE-NOIRE

Le député Gaëtan Nkodia à la rencontre de ses mandants de Tié-Tié

Du 1er au 11 octobre 2019, le député PCT Gaëtan Nkodia a effectué sa descente parlementaire dans les quartiers 303, 307 et 308 à Pointe-Noire. Il est allé rendre compte des travaux de la sixième session ordinaire de l'Assemblée nationale.

Le rôle du député consiste à recueillir les doléances des populations et à les soumettre au Gouvernement. En plus, le député doit donner à ses mandants des informations sur les questions d'actualité et d'intérêt national. C'est de cela que répond la descente parlementaire effectuée par Gaëtan Nkodia, député de la 3e circonscription électorale de Tié-Tié.

Cinq lois de règlement sur le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication; quatre lois relatives aux secteurs de zones économique spéciales; une loi sur la gestion axée sur les résultats; une loi portant approbation du débat de rentabilité budgétaire et le contrôle de l'action gouvernementale. Tels étaient quelques-uns des projets débattus au cours de la 6ème session dite administrative.

Gaëtan Nkodia

En retour, les populations ont posé leurs doléances au député. Il a insisté sur la prise de contact entre lui et la population*: «le député n'est pas seulement disponible pour les descentes parlementaires, il est aussi tenu de se rendre disponible pour ses électeurs qui ont besoin de lui»,* a déclaré Gaëtan Nkodia.

Il a fait comprendre aux populations qu'elles ont le droit de poser des questions, de suggérer et d'exprimer les doléances. *«Mon rôle est de les appuyer, afin que le Gouvernement puisse les satisfaire. Ce n'est pas facile avec la crise économique que traverse notre pays, mais nous faisons assez, même si ce n'est pas beaucoup. Nous devons donc continuer à faire, car le but est que la population vive décemment et dans de meilleures conditions; que les enfants aillent à l'école. C'est un axe que nous devons suivre. Donc, n'hésitez pas à poser des questions car nous devons échanger, parler et discuter»,* a dit le député.

M.D.M.

Essoufflée, l'UFD jette...

(Suite de la page 3)

l'unanimité au sein de l'UFD qui a ses assises à Djambala, son fief électoral. Le parti a beaucoup perdu. Son auréole, son poids électoral, les militants, les cadres. Un seul député à l'Assemblée nationale, lors des élections de 2016. L'UFD bat visiblement de l'aile. Se fondre dans le PCT serait-il la solution? Les débats s'annoncent difficiles les jours à venir.

Déjà, le fait de n'avoir pas présenté une liste à Djambala lors des élections locales de 2014, avait poussé Josué Rodrigue Ngouonimba à démissionner de son poste de deuxième vice-président du parti sans quitter l'UFD.

C'est en 2015, que l'UFD tient son premier congrès extraordinaire à Sibiti, département de la Lékoumou. Josué Rodrigue Ngouonimba est élu président du parti, en remplacement de Martin Tsiba. Dans son discours, il avait promis de redynamiser le parti et de le repositionner comme un acteur majeur de la scène politique nationale. Ce qu'il n'a pas pu réaliser.

Il s'était inscrit dans l'héritage du président-fondateur: *«Le pays est à l'aube d'échéances politiques majeures. L'UFD entend pleinement et courageusement participer avec responsabilité à ce processus qui déterminera l'avenir de notre pays. La boussole en l'espèce, reste les préceptes de notre Président-Fondateur, David Charles Ganao qui a inscrit le parti dans un ancrage national et dans le soutien, l'appui et l'accompagnement de l'action du président Denis Sassou-Nguesso»,* déclarait Josué Rodrigue Ngouonimba.

De son vivant, David Charles Ganao, de retour de son exil en 2005, avait annoncé son retrait de la vie politique, tout en demeurant président d'honneur de l'UFD. Il donnera un coup de pouce à la réélection du président Denis Sassou-Nguesso, en 2009, et ne remettra plus les pieds, jusqu'à son décès en 2012, sur la scène politique nationale dont il fut pourtant l'une des grandes figures. Tout semblait dit. Les prémices d'une disparition programmée étaient déjà visibles. L'UFD va disparaître et avec elle la mémoire de David Charles Ganao, qui a été une figure de proue de la diplomatie et de la politique nationales.

KAUD

SANTE

Validation de la stratégie nationale de développement du système national d'information sanitaire

La ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a procédé le 18 octobre 2019, en compagnie de son collègue des Postes et télécommunications Léon Juste Ibombo, à l'ouverture de l'atelier de validation de la stratégie nationale de développement du système d'information sanitaire et de la cybersanté. Cette utilisation contribuera, selon elle, au renforcement du système de santé congolais dans toutes ses composantes, notamment l'amélioration de l'information sanitaire et de la prise en charge médicale, le renforcement des capacités des ressources humaines, le désenclavement des zones isolées, grâce à la télémédecine et l'amélioration de la gestion administrative et financière.

Cet atelier avait pour but de valider la stratégie nationale de développement du système national d'information sanitaire et de la gouvernance électronique de la santé (é-santé), notamment les lignes directrices qui *«mèneront à disposer d'une information sanitaire de qualité pour la prise de décision et ceci en utilisant les technologies numériques adaptées au secteur de la santé. Il s'agira aussi de décliner les axes stratégiques de cette stratégie en plan d'action tout en restant dans les orientations du plan national de développement de la santé 2018-2022»*, a expliqué Jacqueline Lydia Mikolo.

L'adoption de cette stratégie ouvrira, selon elle, la voie à son adoption avant sa mise en œuvre d'ici le début de l'année 2020. De ce fait, Jacqueline Lydia Mikolo a invité les participants à apporter leur savoir-faire afin de valider le document de stratégie que *«nous nous ferons le devoir de soumettre au Gouvernement pour son adoption. Le département ministériel dont j'ai la charge compte beaucoup sur vos contributions pour faire de cette stratégie un document réaliste et arrimé sur les objectifs de notre PNDS avec un plan d'actions dont la mise en œuvre aura un impact réel sur notre système de santé».*

Pour rappel, l'OMS a recommandé au Congo de moderniser son système de santé en faisant recours au numérique. *«Le numérique entendu comme la quatrième révolution industrielle apporte des avancées considérables dans tous les domaines, et particulièrement dans le domaine de la santé. Grâce au numérique, notre système de santé pourra demain compter sur de nouvelles synergies entre les professionnels libéraux, hospitaliers et médico-sociaux, mais aussi sur des outils innovants mis au service de tous, patients et professionnels»*, a dit Léon Juste Ibombo.

Jacqueline Lydia Mikolo

Pour lui, le chantier de mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement du système d'information sanitaire doit permettre d'accélérer le virage du digital dans la santé, en vue de *«relever d'immenses défis, qui visent un objectif clair et ambitieux: placer le Congo parmi les pays à la pointe de l'innovation en santé».*

La e-santé du système d'information sanitaire se trouve du reste en totale adéquation avec la stratégie nationale du développement de l'économie numérique, a expliqué Léon Juste Ibombo. *«Notre challenge commun est de partager une culture santé électronique commune, et plus que ça, d'assurer une cohérence de l'ensemble des intervenants de la chaîne pour maximiser la valeur ajoutée de chacun. Nous savons tous à quel point la coordination des actions est la condition sine qua non de notre réussite. La gouvernance du numérique en santé sera ainsi consolidée pour rassembler toutes les parties prenantes».*

Le ministre pense qu'il faut mettre en place des actions concrètes pour que les systèmes d'information évoluent vers plus de sécurité et d'interopérabilité. *«Le numérique en santé doit donner lieu à un grand programme rassemblant l'ensemble des acteurs»*, a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ASSOCIATION ALPHONSE NGUESSO

Don de sang et de produits pharmaceutiques

Association à caractère politique dont l'objectif principal est de rassembler et consolider la fraternité entre la jeunesse congolaise, l'A.A.NG, que dirige Gildas Ambendet Nguesso, a fait vendredi 18 octobre dernier, des dons de sang au CHUB, de produits pharmaceutiques à l'hôpital de base de Makélékélé, et aux centres de santé intégrés Maman Mboualé, à Ngamakosso, et Jacques Opangault, à Talangaï.

Un geste du cœur et d'amour, très bien apprécié par les bénéficiaires. La valeur totale du don n'a pas été révélée. Cette activité qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs des festivités marquant le dixième anniversaire de l'association, avait pour objectif de marquer sa visibilité par des actions sociales. Ses membres s'étaient mobilisés en grand nombre pour la réussite de cet événement. Sur les banderoles, on pouvait lire: *«l'A.A.NG, l'heure a sonné»; «La fraternité, dynamisme et développement».*

Après le sport (elle organise régulièrement des compétitions inter-quartiers à Ouénzé, dans le cinquième arrondisement où est situé son siège social), l'A.A.NG, a mis le cap sur la santé.

En réalisant le don de sang au CHUB, elle a mobilisé 100 de ses membres. Des produits pharmaceutiques ont été aussi offerts dans quelques structures sanitaires, notamment à l'hôpital de base de Makélékélé et aux centres de santé intégrés Maman Mboualé, à Ngamakosso et Jacques Opangault, à Talangaï.

Fred Onanga, secrétaire général adjoint de l'A.A.NG, a fait le point: *«Cette activité a une grande importance pour nous. Vous avez constaté qu'on a commencé au CHUB où on a fait don de sang. Lorsqu'une personne fait un don de sang, il vous donne une partie de lui-même. C'est un geste de cœur et d'amour. Nous avons sillonné avec vous les centres de santé intégrés de Ngamakosso et Jacques Opangault pour faire un don de produits de première nécessité, notamment l'alcool médical, les seringues, des produits diabétiques et des matelas. On a remarqué au niveau des centres de santé intégrés qu'il y a des lits ou des matelas complétement usés. Notre association a été créée en 2009, nous avons organisé pas mal d'activités, surtout dans le domaine du sport, parceque le sport nous rassemble et nous permet de garder une bonne santé. Au niveau de l'éducation, nous avons aussi organisé des activités. Nous projetons des activités dans le domaine de la formation, ça sera au niveau de chaque arrondissement. C'et un projet qui nous tient à cœur. Il nous faut le réaliser»*, a-t-il indiqué.

Après le don de sang au CHUB

Au CSI Maman Mboualé, à Ngamakosso

Les bénéficiaires se sont exprimés. Pour Mme Sylvie Mankessi, coordinatrice des soins à l'hôpital de base de Makélékélé, le don reçu est un motif de soulagement. Elle a remercié l'A.A.NG, pour ce geste: *«Nous demandons à l'association de continuer dans cette lancée».*

Hugues Gambion, chef du CSI Jacques Opangault: *«Ce geste est un soulagement pour notre centre qui fonctionne 24/24».*

Le chef du CSI Ngamakosso, Octave Guy Noël Elenga, a, lui aussi, remercié l'A.A.NG. Il a rassuré ses responsables que ce matériel et ces médicaments seront utilisés à bon escient pour le bien de la population.

A noter qu'après Brazzaville, l'A.A.NG. entend organiser des activités simillaires dans d'autres départements.

Pascal Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

Une plante pour guérir le paludisme

Le Dr Lucile Cornet-Vernet en séjour au Congo, dans le cadre de la vulgarisation de l'artemisia afra, une plante d'origine africaine qui guérit le paludisme, est en train d'animer une série de rencontres dans les trois grandes villes du pays. Pointe-Noire a eu l'honneur d'abriter la toute première le 19 octobre dernier. Le relai a été pris par Dolisie le 21 octobre 2019. Le tour reviendra, ce 24 octobre, à Brazzaville. Le Dr Lucile Cornet-Vernet a créé la Maison de l'artémisia, basée en France, pour promouvoir les vertus de cette plante qui contribuera à éradiquer le paludisme, maladie qui tue un million de personnes dans le monde par an.

Six morts dans deux accidents de bus de la société Océan du Nord !

Un bus de la société de transport Océan du Nord, en provenance de Pointe-Noire pour Brazzaville, s'est retrouvé les quatre roues en l'air, le dimanche 20 octobre dernier en matinée, au village Moukondo, près de Dolisie, dans le département du Niari. Bilan officiel: cinq morts et plusieurs blessés, dont les moins graves ont été acheminés à Pointe-Noire, et les plus touchés à Brazzaville, par hélicoptère.

Le même dimanche, quasiment aux mêmes heures, un autre bus d'Océan du Nord, en partance pour Pointe-Noire, a vu la porte de sa soute s'ouvrir et heurter violemment un homme qui faisait tranquillement son footing sur le viaduc, à Brazzaville. Touché à la tête, l'infortuné est mort sur-le-champ.

Le cancer meurtrier au Congo

La deuxième édition de la campagne de sensibilisation contre le cancer du sein et du col de l'utérus, dénommée «Octobre rose», lancée le 11 octobre dernier vise à faire prendre conscience au plus grand nombre de femmes que le dépistage précoce peut permettre de vaincre cette maladie et réduire le taux de mortalité.

Etiquettes en langues étrangères : la faute de l'administration !

Le président du syndicat de l'Union nationale des commerçants du Congo (UNCC), Nicodème Nzoutany Eloye, s'est disculpé de la présence dans les marchés, boutiques et supermarchés de Brazzaville, des produits portant des notices libellées en langues autres que le français. La responsabilité revient plutôt à l'administration publique qui octroie des autorisations favorisant l'importation de ces produits, alors que leurs notices sont libellées en langues étrangères.

Réunion de la zone Franc à Paris: la France ouverte à une réforme

Les ministres africains des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la zone du franc Cfa se sont réunis à Paris du 10 au 11 octobre dernier. La rencontre avait été convoquée par la Banque de France. Comme aux précédentes réunions des pays de la zone Franc, y compris le Congo, la réunion a permis aux participants d'évoquer les sujets d'actualité économique et financière de la zone. Notamment une éventuelle dévaluation du f Cfa. Statut quo !

Le cancer d'une régie financière

Le Trésor public congolais est-il encore un service public? On en doute en écoutant les gens raconter leurs malheurs. Si tu t'y rends, tu dois te préparer à vivre toute une aventure au cours de laquelle tu vas découvrir le niveau de dégradation de nos milieux de travail. Si tu veux obtenir un paiement par la voie normale et officielle, tu dois t'attendre à être pénalisé par le personnel, qui ne veut servir que les usagers *«coopérateurs».* Il faut donc *«arroser»* quelqu'un pour obtenir le paiement. Ensuite, il faut penser à celui qui t'a introduit à la bonne porte, puis à la connaissance de ce dernier qui te l'a conseillé, etc. Même les DAF des ministères sont obligés de laisser quelque chose après avoir décaissé les fonds de leurs propres budgets. *«Il y a des gens assez malins là-bas pour rançonner les usagers. Mais, ce problème n'intéresse personne au Gouvernement»,* se plaint un lecteur de La Semaine Africaine. Il pense que *«cette situation est très grave, pour un pays en programme avec le Fonds monétaire international (FMI)…».* Lutte contre la corruption? Demain!

Un orchestre pas comme les autres au Trésor public

Il y a des scènes qui rendent pessimiste sur l'avenir du pays. C'est ce qu'on peut dire de ce qui se passe au Trésor public où se déroule, ces derniers temps, un concert avec des retraités de la Caisse de retraitre des fonctionnaires (CRF) improvisés musiciens, jouant des casseroles, des vuvuzelas, des couvercles de marmite, des sifflets, etc.. Il s'agit de la promotion 2015. Ces déçus de la République vivant à Brazzaville et d'autres venus des autres localités du pays réclament leur indemnité de fin de carrière et dénoncent la pratique *«éhontée»* du *«madesu ya bana»* qu'exigent certains fonctionnaires du Trésor public pour enclencher le processus de paiement. Cela fait cinq mois qu'ils font le pied de grue au Trésor public. Ce spectacle quotidien attire la curiosité de beaucoup de passants et de badauds, mais laisse de marbre les autorités habilitées.

Les passages à niveau à Brazzaville n'ont plus de barrières

A chaque passage du train devant un passage à niveau, il sort seulement un agent du Chemin de fer Congo océan (CFCO) avec un drapelet rouge pour informer et assurer la sécurité des usagers piétons devant enjamber la voie ferrée. Barrières en urgence !

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ALIMENTATION

La population invitée à respecter l'hygiène pour la protection de la santé, la biodiversité et l'eau

Le 16 octobre de chaque année l'humanité célèbre la Journée mondiale de l'alimentation. Pour cette 39e édition, elle a été placée sous le thème: *«Agir pour l'avenir, une alimentation saine pour un monde faim zero»*. Au Congo le thème choisi a été: *«La sécurité sanitaire des aliments pour une bonne santé des Congolais»*. A cette occasion, une cérémonie d'exposition vente des produits alimentaires a eu lieu au site d'Agri Congo à Kombé sous l'autorité du ministre de l'Economie forestière Rosalie Matondo, représentant le ministre de l'Agriculture Henri Djombo en présence la représentante de la FAO Suze Percy Filippini, du maire de Madibou Alain Milandou et de quelques membres du corps diplomatique.

Les officiels

Cette Journée a permis de sensibiliser les maraîchers sur les dangers de l'utilisation des pesticides et les engrais chimiques sur leurs productions. L'utilisation des bio-pesticides, des biofertilisants ou des produits naturels est la meilleure option, car la sécurité alimentaire aujourd'hui n'est pas seulement une question de quantité, mais aussi de qualité. La Journée mondiale de l'alimentation est aussi une occasion pour appeler à l'action tous les acteurs afin que tous bénéficient d'une nourriture saine et durable .

«Les régimes alimentaires malsains sont devenus un facteur de risque principal de mortalité et de morbidité dans le monde, d'où l'invite à mettre l'accent sur la sécurité sanitaire des aliments», a dit Suze Percy Filippini. *«Il est temps de changer nos modes de production et de consommation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Car les changements climatiques menacent tant la qualité que la quantité des cultures avec pour conséquence la baisse de rendement. La transformation des systèmes alimentaires est essentielle à la réalisation de tous les objectifs de développement durable»*, a-t-elle poursuivi.

La précarité ambiante au Congo, la question de la qualité douteuse des aliments qui se retrouvent dans les assiettes, renvoient au spectacle malheureux qu'offrent les marchés avec des conditions d'hygiène déplorables. Pour ce faire, le combat sur la qualité des aliments intéresse tout le monde. Rosalie Matondo a déclaré: *«Nous devons prendre soin de nous et de notre planète à travers des habitudes responsables».*

La cérémonie a été marquée par la remise d'un don aux maraîchers du secteur Madibou d'Agri-Congo composé de brouettes, de matériels aratoires, des arrosoirs et des semences. Il a été aussi organisée une levée de fonds en faveur des enfants recueillis dans les unités de récupération nutritionnelle et enfin la visite des stands d'exposition par les officiels.

Prélude à la célébration officielle, la représentante de la FAO a organisé une journée portes ouvertes à son siège le 14 octobre en vue de montrer aux journalistes le travail qui se fait et leur rappeler le rôle qu'ils ont à jouer dans la sensibilisation pour la prise de conscience de tous sur la qualité des aliments.

Jeannette Laure MAVOUNGOU *(Stagiaire)*

AGRICULTURE

Des oranges pour faire revivre Kissenga

Dans le département de la Bouenza, district de Boko-Songho, une innovation est en cours au village Kissenga. Un groupe de jeunes cultivateurs a posé de nouvelles bases d'afforestation avec le planting d'arbres fruitiers, les orangers. Le but est de bâtir une nouvelle économie basée sur l'agriculture pour éradiquer la pauvreté.

A Kissenga la dimension agricole reste au sommet de l'économie. Plus de cinq mille pieds d'orangers sont plantés par an (déjà près de quinze hectares). Une activité dénommée *«Mutation du travail dans le milieu rural»*. Elle obéit à un organigramme structurel, et à des règles: une pépinière d'au moins cinq sillons mesurant dix centimètres de hauteur, un terrain de labour de plus de dix files à chacun et de matériaux de travail (houe, machette, hache) sont utilisés. Le lancement s'est fait au début, c'est au mois d'octobre. Les plantes sont distantes les unes des autres de sept mètres d'espace. Six ans après on pourra espérer la toute première production si le terrain est constamment sarclé, douze ans après si le terrain n'est pas régulièrement entretenu. Des difficultés relatives à cette activité sont notées; elles sont d'ordre matériel: le manque de machines de labours, le manque d'engrais chimiques et le mauvais état de la route de desserte agricole.

La population lance un appel au Gouvernement, en particulier à la Direction nationale de l'agriculture, aux ONG, aux fondations et aux associations pour qu'elles leur viennent en aide.

Marcel MPOLO MPANDZOU *(Stagiaire)*

SANTÉ

Elaborer une stratégie régionale pour développer et pérenniser la recherche

Une réunion consultative pour l'élaboration d'une stratégie régionale visant à renforcer les systèmes nationaux de recherche en santé en Afrique subsaharienne a été organisé du 17 au 18 octobre 2019 par European and developing countries clinicl trials (EDCTP), l'OMS-AFRO et la République du Congo. Elle avait pour but d'examiner les résultats des sondages du Système national de recherche sur la santé (SNRS) 2018 et de proposer des stratégies pour remédier aux lacunes et aux défis mis en évidence par les rapports de ce SNRS 2018.

Photo de famille

Les travaux ont été ouverts par Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique. En 2018, l'EDCTP a collaboré avec OMS-AFRO, l'Union Africaine, la TIBA et les communautés économiques régionales de la région africaine de l'OMS pour affiner le baromètre du système national de recherche sur la santé en vue de sa mise en œuvre dans les États membres de l'OMS-AFRO. Les résultats des enquêtes menées dans les 47 États membres, utilisant un baromètre perfectionné, indiquent que de nombreux pays ont réalisé des progrès significatifs dans le renforcement de leurs SNRS. Certaines des fonctions des SNRS ont atteint ou dépassé les objectifs de 2025 pour atteindre la couverture de santé universelle (CSU). Le baromètre régional moyen des barèmes est passé de 43% en 2014 lors de la première enquête à 61% en 2018. Des améliorations significatives ont été enregistrées dans la gouvernance de la recherche pour la santé (R4H) dont la seule volonté est de développer et pérenniser les ressources de recherche ainsi que de produire et d'utiliser la recherche.

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a précisé que le Congo s'est engagé à mettre en œuvre l'agenda 2063 de l'Union Africaine (U.A), avec notamment une vision et un plan pour construire une Afrique plus prospère et plus saine dans les 50 prochaines années. Dans la mesure où les maladies infectieuses liées à la pauvreté ont un impact économique profond sur les pays africains, en termes de coûts de soins de santé et de perte de productivité, la lutte contre les maladies infectieuses est essentielle pour atteindre les objectifs du développement durable (ODD) et l'aspiration 1 de l'agenda 2063 pour une Afrique prospère basée sur une croissance inclusive et un développement durable.

La stratégie de l'U.A en matière de sciences, technologies et d'innovations, a affirmé le ministre de la Recherche scientifique, reconnaît que la recherche et la coopération internationale sont essentielles pour relever les plus grands défis du continent, notamment la prévention et le contrôle des maladies.

Pour le ministre Martin Aimé Coussoud-Mavoungou, en Afrique centrale, l'EDCTP a soutenu plus de 500 chercheurs dont au moins 90% poursuivent leur carrière de chercheur en Afrique et aussi permis de réaliser plus de 150 essais cliniques et études portant sur des problèmes clés en matière de maladies infectieuses ainsi que sur leur traitement et leur contrôle en Afrique.

Dr Michael Makanga, de son côté a signifié que le programme EDCTP a pour but d'accélérer le développement clinique de nouveaux outils de diagnostic, de médicaments, de vaccins et de microbicides. Il a de même réaffirmé l'engagement de l'EDCTP avec le Congo et tous les pays d'Afrique.

Pendant les deux jours, les participants et l'EDCTP ont convenu de travailler ensemble pour garantir un score au baromètre NHRS supérieur à 50% dans tous les Etats membres de leurs régions respectives lors des enquêtes 2020. L'EDCTP s'est engagé à financer l'Observatoire africain de la santé afin de s'appuyer sur la plate-forme Web actuelle pour stocker des données permettant de calculer les scores du baromètre SNRS dans les États membres. Ainsi, une feuille de route pour la réalisation d'enquêtes Web sur les SND dans les États membres en 2020 a été approuvée.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

NUMÉRIQUE

Lancement des activités du centre d'appel Media contact

Le centre d'appels Media contact Congo a lancé ses activités jeudi 10 octobre 2019 au Congo-Brazzaville devant le ministre Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes, de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, ainsi que plusieurs personnalités.

Claude Padonou présentant le centre au ministre Nicéphore Fylla Saint Eudes

Le Centre d'appel Media contact Congo-Brazzaville, une filiale à part entière du Groupe Media contact a été créée en 2017. Elle entend insuffler une nouvelle dynamique dans l'environnement des centres de contact tout en participant activement à la réduction du chômage des jeunes congolais.

Media contact Congo-Brazzaville offre des solutions simples et adaptées suivant les standards voulus par les partenaires et clients. Sa valeur ajoutée réside dans son expertise sur le digital. *«Le client pour nous n'est plus un roi, mais un Empereur»,* dixit les responsables de l'organisation. Toutes les solutions proposées sont orientées vers le client depuis l'étape de la prospection jusqu'à la fidélisation.

Pour Claude Padonou, président du Groupe Media contact, sa structure est un centre d'appel qui apporte de la valeur ajoutée aux diverses entreprises. Media contact compte à ce jour 150 jeunes et ambitionne de passer d'ici à la fin de l'année à 500 jeunes. En effet, le centre d'appel répond aux préoccupations des clients des entreprises.

«C'est une opportunité pour nos pays africains notamment le Congo Brazzaville de diversifier son économie et donner la chance à la jeunesse à faire les métiers d'avenir. Le lancement est la croissance, au départ il fallait maitriser l'environnement, prendre le temps que la jeunesse comprenne l'utilité de ce métier et que nos clients comprennent le sens de Media contact. Nous avons démarré avec un client qui est la société de téléphonie mobile MTN et à l'avenir nous travaillerons avec d'autres opérateurs tels que Airtel et Azur. Nous accompagnons, les banques et les services d'assurance», a dit le président du Groupe Media contact.

Le ministre Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes, de son côté a remercié le Groupe Media contact pour l'initiative entrepreneuriale de qualité. Selon lui, c'est un modèle qui permet de mettre les entreprises en confiance en développant spécifiquement leurs produits, la clientèle par la correction des anomalies ou des réclamations des clients. *«Ils peuvent lancer des produits au niveau numérique. La volonté de Media contact Congo-Brazzaville est de développer des métiers liés au centre d'affaires. Ces métiers doivent avoir des compétences particulières d'où le partenariat que le ministère de l'Enseignement technique devra au travers de la direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi établir avec le Groupe Media contact pour certifier les compétences qui se développent au niveau de cette entité. Il faut que ce groupe élargisse sa plateforme»*, a-t-il précisé.

Avec ses six filiales déjà opérationnelles (Le Bénin, la France, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée et désormais le Congo-Brazzaville), et ses trois autres en cours de création (le Togo, le Burkina-Faso, le Maroc), le Groupe Media contact a pour vision de faire du continent africain, la plateforme des services à fortes valeur ajoutée et de lutter contre le chômage des jeunes.

Crée en 2005 par des investisseurs de culture, le savoir-faire et l'expertise développée ont permis à sa première filiale (celle du Bénin) d'assurer une externalisation vers différents pays en Afrique subsaharienne. Le choix de la destination Congo-Brazzaville par les décideurs est étroitement lié à un environnement contextuel et technologique des plus favorables. Le développement du secteur des métiers de services représente une alternative en termes de diversification de l'économie en générale et offre ainsi des belles perceptives de développement.

Media contact dispose aujourd'hui d'un site de production d'une capacité de traitement requêtes omnicanal (500.000/jour) avec 200 jeunes. Le but étant d'excéder les cinq millions de requêtes traitées par jour avec 1500 emplois jeunes d'ici fin 2020.

A.N'K-K

Qui me répondra?

Le Gouvernement s'emploie à appréhender et détruire les produits avariés. Comment ces produits pénètrent-ils sur le territoire congolais?

E.MB-O (Talangaï, Brazzaville)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2019

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE
Tél.: 281.10.81 - 281.11.54 - B.P. 126
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 281.10.94

Service Gestion Administrative des Marchés

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour le Congo envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers équipements de sécurité électronique et procéder à leur installation, pour le compte de sa Direction Nationale pour le Congo à Brazzaville.

A cet effet, par le présent avis d'appel d'offres, elle invite les entreprises spécialisées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.
Ladite soumission se fera en deux (2) lots indissociables qui se présentent ainsi qu'il suit:

1.Lot 2-Equipement de vidéosurveillance;

2. Lot 2 - Equipements de contrôle d'accès.
Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.

Tout complément d'informations peut être obtenu à l'adresse suivante, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2019 du 21/10/2019
Service Gestion Administrative des Marchés,
5e étage, porte 514.
Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél.: (242) 05 547 80 24

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté et retiré à l'adresse ci-dessus. Une visite des lieux sera organisée le 28 octobre 2019 à 10 heures précises.

Elle sera suivie d'une réunion de cadrage obligatoire qui se tiendra le même jour.
La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement en espèces, à la Caisse de la BEAC, à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00', de la somme non-remboursable de cent mille (100.000) F. CFA.

Les soumissions doivent être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessous, au plus tard, le 18 novembre 2019, à 12 heures précises. Toute soumission reçue après le délai fixé sera rejetée.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2019 du 21/10/2019
Bureau d'Ordre,
6e étage, porte 601.
Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél:(242) 05 547 8024, Poste 4601.

Les soumissions reçues dans les délais seront ouvertes en une (01) étape, au cours de la séance d'ouverture des plis, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. A cet effet, ceux-ci doivent être munis d'une procuration afin d'être acceptés en salle de dépouillement.

Ces soumissions constituées des plis administratifs, techniques et financiers seront ouvertes le 18 novembre 2019, à 13 heures précises, à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo, à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 21 Octobre 2019.

La Présidence de la Commission ad hoc

ETUDE MAITRE ANGELIDUE DINAMDNA NDTAIRE
B.P.: 4I7I; Téléphone: (242) 05 563-72-26; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateau Centre-ville

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire courant deux mille dix-sept, enregistré dans la même ville à la date du premier février deux mille dix-huit, sous le numéro 518, folio 021/31, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société A Responsabilité limitée «SEATEC CONGO». Après la refonte desdits statuts en date à Pointe-Noire du quatorze août deux mille dix-huit, enregistré à la date du treize décembre deux mille dix-huit, sous le numéro 9202, folio 230/36, désormais présentent les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination:** SEATEC CONGO;

- **Forme de la Société:** Société A Responsabilité Limitée;

- **Capital social:** Francs CFA cinq millions (F. CFA 5 000 000);

- **Siège social:** N'GAMBA/Camp 31 juillet, Zone industrielle de la Foire, B.P.:1223; Pointe-Noire, République du Congo;

- **Objet social:**
La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans pays:
• Ingénierie et Assistance techniques;
• Géotechnique-Routes et Laboratoires;
• Prestations en qualité de tierce partie (Inspections, Contrôle technique, essais et mesures);
• Toutes Prestations de Services directement ou indirectement liées aux opérations de construction et industrielles;
• Toutes Prestations de Services de formations et d'accompagnement dans le cadre de la certification des systèmes ISO Qualité et Environnement;
• Diverses formations dans le domaine de la sécurité.
Et, d'une manière plus générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus;

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts;

Durée: 99 ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- Gérant: Monsieur Abdou SAMB ;
- Immatriculation Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro RCCM CG/PNR/18 B 50 du neuf février 2018.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Angélique DINAMONA

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 631 14 17,

A, suivant acte authentique reçu le vingt-sept septembre deux mille dix-neuf, enregistré folio 112/1 n°431, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Succursale;
Dénomination: «RENCO ASSET MANAGEMENT CONGO»;

Objet: Acquisition de missions d'assistance et de conseil relatives à l'achat, à la vente, à de nouvelles locations en cours et à des opérations immobilières extraordinaires sans aucune exclusion et accomplissement de toutes leurs activités connexes et préparatoires en Italie et à l'étranger avec exclusion expresse de toute charge ou activités de médiation, activités d'asset, property et facility management pour le compte des tiers, les activités de gestion de biens et installations pour le compte des tiers, etc.;

Capital: CENT MILLE (100.000) EUROS;

Siège: Rue YOUNGOU-Zone Industrielle, Pointe-Noire;

Gérance: Par Monsieur Piergiorgio EVANGELISTA, né à Teramo, le onze septembre mil neuf cent quatre-vingt-huit, demeurant à Pointe-Noire, au quartier Centre-ville, République du Congo.

R.C.C.M.: CG/PNR/19 B 418.

Pour avis,

Le Notaire.

GUINEE

L'opposition dit non à un troisième mandat d'Alpha Condé

Le lundi 14 octobre dernier a été meurtrier pour la Guinée, notamment dans la capitale Conakry où des manifestations pour dire non à un troisième mandat du Président Alpha Condé ont été violemment réprimées. Elles ont causé la mort d'hommes et fait plusieurs blessés. Menées par l'opposition, ces manifestations ont été suivies d'interpellations par la Force publique. La ville était paralysée et le chef de l'Etat qui depuis son palais de Sekhoutoureya suivait attentivement le déroulement des rassemblements, a riposté par une prise de décisions remarquées.

Alpha Condé veut passer au forceps

Le Président Alpha Condé a délégué à Ibrahima Kassory Fofana, son Premier ministre, le soin de monter en première ligne, et de coordonner les réactions officielles. Outre Conakry, les tensions se sont étendues à plusieurs villes de province, pendant deux jours, les 14 et 15 octobre. Selon un bilan officiel, elles ont causé au moins 9 morts et plusieurs blessés.

Le lendemain mardi, de nouveaux heurts ont opposé des centaines de manifestants et les forces de l'ordre à Conakry. Les manifestants étaient conduits par les leaders de l'opposition avec à leur tête Cellou Dalein Diallo. Ils haussaient le ton contre un éventuel troisième mandat du Président Alpha Condé, qui lui a déploré *«la rupture du dialogue entre les acteurs»*. Comme lors des affrontements de la veille lundi, des centaines de jeunes très mobiles avaient érigé des barricades, brûlé des pneus et lancé des pierres sur les policiers et gendarmes massivement déployés à Cosa, Koloma ou encore Bambéto, quartiers périphériques de la capitale et fiefs de l'opposition. Pour les disperser, les forces de l'ordre ont riposté par des tirs de gaz lacrymogènes dans certains quartiers et ont procédé à des arrestations accompagnées de violences.

D'aucuns affirment que les tensions en Guinée n'ont cessé depuis que le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), coalition de partis d'opposition, de syndicats et de membres de la Société civile, a appelé les Guinéens à manifester contre le projet du Président sortant de briguer sa propre succession à la fin de son deuxième mandat en octobre 2020. En dépit du climat tendu et des violences, la coalition de l'opposition appelle à manifester *«jusqu'à l'abandon total du projet de troisième mandat et l'arrêt de la mascarade électorale visant à octroyer au parti présidentiel la majorité nécessaire à l'adoption d'une nouvelle Constitution»*.

Aristide Ghislain NGOUMA

INFORMATION A NOTRE AIMABLE CLIENTELE

Notre agence de voyage déménage pour mieux vous servir

Chers clients, chers partenaires,

A compter du 1er octobre 2019, l'agence de voyages de Bolloré Transport & Logistics Congo est désormais située en face de la Mairie centrale de Pointe-Noire sur le Boulevard Charles DE GAULLE où elle continue à vous offrir les services habituels: billetterie, tourisme, accueil et assistance.

Un autre espace «accueil et assistance voyages» est également disponible dans nos locaux fret aérien de l'aéroport.

Nos horaires: du lundi au vendredi, de 07h30 à 17h30, le samedi de 07h30 à 12h30.

Pour tout contact:

Billetterie / tourisme
Tél: +242 05 775 07 71
E-mail: agv.pnr@bollore.com

Assistance voyages
Tél: +242 05 775 00 88
E-mail: Assistance.VOYAGE@bollore.com

GABON

Malaise au sein de la famille Bongo

Le Président de la République gabonaise dont l'état de santé suscite encore des commentaires parmi la classe politique du pays, a début octobre en cours, limogé Pascaline Bongo, sa sœur aînée de son poste de haute représentante personnelle du chef de l'Etat. Puis s'en est suivie la destitution du lieutenant-colonel Frédéric Bongo Ondimba, son frère cadet, de ses fonctions de directeur général des Services spéciaux (DGSS).

Pascaline Bongo mise à la touche

S'agissant de Pascaline Bongo, le poste qu'elle occupait a été dissout par décision du Président de la République lors du Conseil des ministres du 2 octobre 2019. Agée de 63 ans, la fille aînée des Bongo, est entrée en politique très tôt. D'abord en tant que ministre déléguée aux Affaires étrangères, puis directrice de cabinet de son père, le défunt Président Omar Bongo Ondimba durant plus de 20 ans.

Le limogeage d'une des pièces maîtresses du clan Bongo, intervient à un moment où des acteurs de la Société civile et des personnalités politiques réclament sur fond de procédures judiciaires un examen médical indépendant et contradictoire pour prouver la capacité d'Ali Bongo à poursuivre son mandant présidentiel jusqu'en 2023.

La sanction de Pascaline Bongo n'a fait l'objet d'aucun commentaire au sein des partis politiques de la majorité ou même dans les rangs de l'opposition. Pourtant une certaine opinion y voit, un moyen d'anticiper sur les velléités de prise du pouvoir, que peuvent nourrir ses frères consanguins.

Cette assertion peut être confortée par la destitution de Frédéric Bongo, la semaine qui suivait la dissolution du poste qu'occupait Pascaline. Lieutenant-colonel son état, le Conseil des ministres du 15 octobre l'a redirigé vers l'ambassade du Gabon en Afrique du Sud en qualité d'attaché militaire. Il est remplacé à son ancien poste stratégique par le colonel Brice Clotaire Oligui Nguéma.

C'est visiblement, pour l'éloigner davantage du palais du Bord de mer et émietter sa prétendue influence. Le patron du plus puissant des Services de renseignement du Gabon va désormais servir sous les ordres de l'ambassadeur du Gabon à Pretoria: un moment de disgrâce pour celui qui était les *«les yeux et ses oreilles»* d'Ali Bongo?

Eminent cadre de la Direction générale des recherches (DGR) dès 2006, Frédéric Bongo intègre en 2008 le premier cercle du pouvoir aux côtés de son père, Omar Bongo. Avec l'accession à la magistrature suprême de son grand-frère, il gagne en prestige et s'impose comme le *«patron du plus puissant des services de renseignement du Gabon»*.

Si les rumeurs sur la «guerre des clans» au sein de la famille Bongo, déclarées peu après l'AVC d'Ali Bongo, prédisaient sa chute, le demi-frère du Président gabonais n'envisageait nullement pas à quel point. Après le limogeage de Pascaline Bongo, l'éviction de ce militaire né en 1976 et formé à Saint-Cyr (France) amplifie le son du tocsin et relance les considérées par la déchirure de la famille.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ALTERNANCE DEMOCRATIQUE

Des élections libres et transparentes pour l'avenir démocratique en Afrique

Nous publions ci-après le communiqué du mouvement citoyen international Tournons la page (TLP), à l'issue du récent sommet sur la limitation des mandats en Afrique, tenu à Niamey, au Niger, sous le titre: «Seules des élections libres et transparentes peuvent assurer l'avenir démocratique en Afrique». Intégralité.

Présent à Niamey du 1er au 4 octobre 2019, à l'occasion du Sommet sur le *«Constitutionnalisme pour la consolidation démocratique en Afrique»* organisé par le National democratic institute (NDI), le mouvement Tournons la page félicite le Président de la République du Niger Mahamadou Issoufou pour son attachement au respect de la limitation des mandats et son engagement à organiser des élections présidentielles de 2021 libres et transparentes. Tournons la Page se félicite de ce que son appel à l'alternance démocratique soit entendu par M. Issoufou après une période de remise en cause de l'espace civique marquée par le harcèlement des militants pro-démocratie. Le chef d'Etat nigérien et les anciens Présidents présents à Niamey doivent continuer de promouvoir le principe d'alternance démocratique, acquis indispensable à la paix et au développement de l'Afrique.

Le mouvement *«Tournons la page»* prend activement part à ce Sommet de haut-niveau aux côtés de plusieurs anciens chefs d'Etat dont le Béninois Nicéphore Soglo, le Nigérian Jonathan Goodluck, la Centrafricaine Catherine Samba-Panza et le Nigérien Mahamane Ousmane et aux côtés d'activistes et journalistes africains.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Président M. Issoufou a indiqué que quitter le pouvoir pacifiquement en 2021, à la fin de son second et dernier mandat légal, serait sa plus belle réalisation. Offrir au Niger, sa première passation pacifique du pouvoir entre deux Présidents élus, est en effet un exemple à saluer. Alors que le bilan de l'alternance pacifique au pouvoir est mitigé sur le continent africain.

Au-delà de cet engagement, TLP invite le Président à tout faire pour assurer un processus électoral libre et transparent en 2021 car la transition démocratique ne peut reposer que sur la mise en place d'un cadre électoral inclusif et équitable. Par ailleurs, de la République du Niger en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO et hôte du sommet sur le Constitutionnalisme doit tout faire pour convaincre les autres leaders de la sous-région à se plier à l'exigence démocratique de la limitation des mandats. Le développement de l'actualité politique en Guinée nous oblige à lancer cet appel et rappeler qu'il est encore temps d'agir, d'écouter le désir d'alternance démocratique exprimé par le peuple guinéen. Il nous faut insister que le non-respect des dispositions constitutionnelles et le refus d'alternance est une source d'instabilité et de conflits sur un continent déjà trop meurtri par la violence.

Tournons la page félicite les anciens chefs d'Etat présents au Sommet pour leurs actes ayant permis des passations de pouvoir pacifiques et démocratiques dans leurs pays respectifs. Notre mouvement les invite plus que jamais à partager leurs expériences aux chefs d'Etat qui s'accrochent encore au pouvoir et de leur rappeler qu'une autre vie est possible après la présidence.

Tournons la page est reconnaissant au NDI et aux autres partenaires du sommet pour la tenue de cet événement qui nous a permis de porter encore plus haut les demandes légitimes des jeunes, des femmes, et de tous les citoyens africains pour une Afrique débarrassée des dynasties au pouvoir.

Pour qu'il en soit ainsi, Tournons la page demande aux chefs d'Etat africains en général et à ceux qui connaissent qu'ils ne se sont pas encore appropriés le principe de l'alternance démocratique en particulier:

- De renoncer aux changements des constitutions pour se maintenir au pouvoir;
- De mettre en place des conditions qui permettent l'alternance démocratique en s'abstenant de toutes manœuvres qui pourraient empêcher la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles;
- De relancer le dialogue politique véritablement inclusif partout où cela s'impose en dépassant les points de tensions sur les processus électoraux et d'impliquer toutes les parties à s'investir pour des élections sans heurts;
- Inciter les citoyens africains, en particulier les jeunes et les femmes, à s'inscrire massivement sur les listes électorales afin que les institutions mises en place puissent bénéficier d'une légitimité forte auprès des populations;
- Garantir les libertés fondamentales de toutes les parties prenantes au processus électoral et notamment de la Société civile, garante d'un processus électoral de qualité.

En Afrique, comme ailleurs, il n'y a pas de démocratie sans alternance!

Fait à Niamey, le 7 octobre 2019

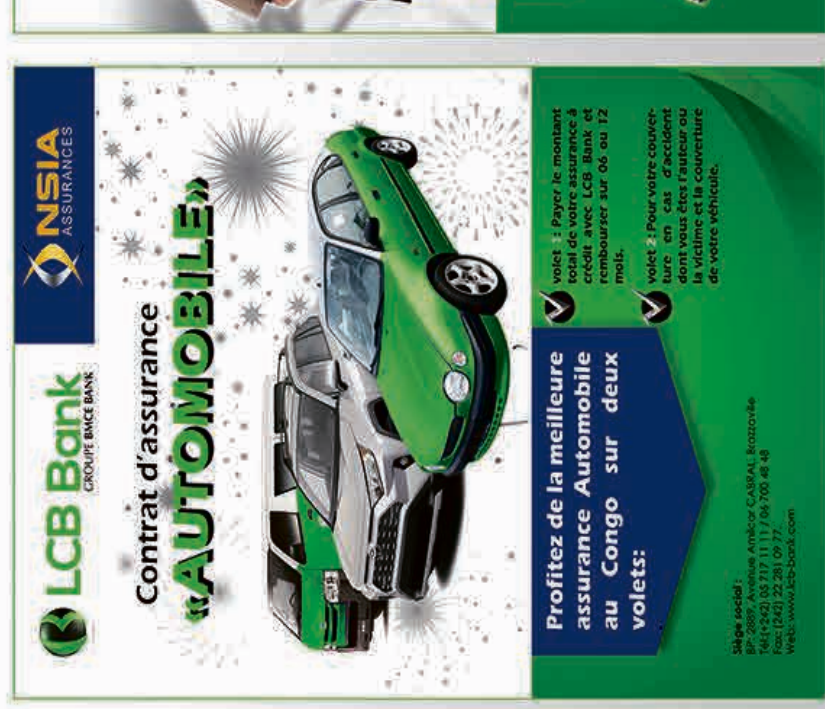

PROFITEZ DE LA GAMME DE PRODUITS BANCASSURANCE DE LCB Bank

en collaboration avec

15e JOURNÉE MONDIALE DES SOINS PALLIATIFS

Une soirée culturelle a clos la commémoration à Brazzaville

Organisée par l'Association congolaise *«Accompagner»* (ACA), la commémoration de la 15e Journée mondiale des Soins palliatifs avec pour thème *«Soins palliatifs: mes soins, mes droits»* s'est distinguée par une soirée culturelle dans la grande salle du siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC). C'était samedi 12 octobre 2019. Cette cérémonie a été rehaussée de la présence de NN.SS. Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, accompagnés de l'abbé Antonio Mabiala, secrétaire général de l'ACERAC, et de sœur Eliane Julienne Boukaka, présidente fondatrice de l'ACA.

De g. à dr (au 1er plan) NN.SS Louis Portella Mbuyu, Yves Marie Monot, Daniel Mizonzo, soeur Eliane Julienne Boukaka, Mgr Anatole Mila

Deux mots de circonstance ont été prononcés au cours de cette soirée culturelle ayant pour modérateur Distel Kandza, respectivement par sœur Thalina Kandza, chargée de communication de l'ACA et par M. Edmond Serge Mbon, bénévole de l'accompagnement, vice-président de cette association organisatrice de la manifestation et qui s'est engagée à vulgariser et à promouvoir les Soins palliatifs au Congo. *«Les progrès scientifiques et technologiques ont amené la société à revendiquer à juste titre, le droit à la santé. Pourtant, lorsque la médecine ne peut plus guérir, deux attitudes sont souvent observées. La première est un acharnement thérapeutique conduisant à des traitements déraisonnables; la seconde, qui est aussi inadaptée et condamnable que la première, est la demande d'euthanasie, c'est-à-dire, demande de la mort pour abréger les souffrances. Les Soins palliatifs et l'accompagnement sont une voie humaniste pour vivre et mourir sans douleur. Ils constituent la seule réponse éthique et donc la seule alternative à ces deux attitudes, car ils prônent l'accompagnement et le soulagement des souffrances dans un climat de vérité partagée et d'acceptation. Ils répondent aux besoins multiples de celui pour qui on a découvert ---par des tests diagnostiques sophistiqués ---qu'il n'y a plus rien à tenter en vue d'une guérison. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a plus rien à faire.»*, a dit Sr Thalina.

Le choeur Les Séraphins pendant sa prestation

«Le courage et la persévérance dans ce mouvement nous donnent l'occasion de voir les germes de cette discipline en Afrique francophone ainsi que l'intérêt qu'elle suscite déjà dans notre pays tout en souhaitant la création d'autres associations similaires dans le pays afin d'unir nos forces pour cette couche de la société constituée potentiellement de nous tous présents dans cette salle.», a poursuivi Sr Thalina tout en relevant: *«Comme une sage-femme se donne pour accueillir l'enfant dans ce monde, nous avons besoin des hommes et des femmes plus sages encore pour nous en sortir dignement, disons-nous dans l'ACA. Pour ces personnes qui souffrent aujourd'hui, et au nom de la dignité humaine, nous avons l'impérieux devoir d'unir nos forces et nos moyens afin de soulager tant soit peu leurs souffrances, les aider à se maintenir, à retrouver l'humanité perdue, à sortir de la solitude, à trouver un sens et un goût à la vie présente. En définitive, il s'agit pour les bénévoles et les soignants membres de l'ACA; de s'approcher de la personne malade d'une manière globale, en associant les aspects philanthropiques, le cœur et la compétence professionnelle.»*

«Cette initiative de 2005 à laquelle notre association participe depuis son lancement est devenue un moment important dans le baromètre du réseau des ONG œuvrant dans le domaine de l'accompagnement et des Soins palliatifs pour jauger le niveau atteint par le développement des Soins palliatifs, mais aussi l'importance que la société locale accorde à cette préoccupation qui est plus d'actualité.», a affirmé M. Edmond Serge, qui a poursuivi en signifiant: *«Vaincre la douleur, briser l'isolement, combattre la souffrance, donner une épaule à l'autre nécessite une prise de conscience, une implication et une prise de responsabilité. Cette prise de responsabilité requiert une ouverture à l'autre qui souffre et qui te regarde tendrement quémandant ta mansuétude.»*

Deux communications portant sur les Soins palliatifs, leur importance, leur rôle, leur spécificité et l'engagement en leur faveur, présentées à tour de rôle par le professeur Jean Bernard Nkoua Mbon qui s'est fait relayer par son élève, M. Ludovic, futur premier cancérologue en République démocratique du Congo (RDC), et M. Daphtone Lekebe Omuali, ont permis à l'assistance d'être davantage édifiée sur ce qui a justifié cette cérémonie. Elles ont été entrecoupées par un intermède constitué par la prestation de Fortuné Bateza, comédien de son état, qui a égayé et fait réfléchir le public sur les Soins palliatifs.

Le chœur Les Séraphins que dirige Mme Alphonsine Atta a émerveillé l'assistance en exécutant des chants de différents styles musicaux: folklore zulu, gospel, rumba, et folklore bembé ou mbochi. Il a été suivi par le groupe Fantastique. Des jeunes jouant du Tam-tam avec maestria.

Peu avant la fin de la cérémonie, une vidéo de Claudia Haidara Yoka, bienfaitrice de la cérémonie, a été projetée. Elle a exprimé son soutien à l'ACA et à l'œuvre accomplie par sœur Eliane Julienne Boukaka, ses consœurs et les bénévoles.

Intervenant en dernier lieu, la présidente fondatrice de l'ACA a remercié les pères évêques, pour leur présence à la cérémonie et exhorté l'assistance: *«L'union fait la force. Seule, on ne peut rien faire, mais avec l'appui de tous on peut faire de grandes choses.»* Ainsi, elle a exprimé à chacun le vœu de soutenir le combat qu'elle mène afin que les personnes en Soins palliatifs soient soutenues et prises en charge par l'Etat.

Une collecte de fonds en faveur des personnes en Soins palliatifs a été lancée. Elle a permis de collecter la somme de 291.600 de francs Cfa. Le combat pour les Soins palliatifs et la dignité des malades concerne tout le monde. Les Soins palliatifs doivent être mieux connus et soutenus, être encadrés par des textes de loi. Distel Kandza a rappelé que ce combat est de tous: *«Avant, j'étais comme vous»,* a-t-il dit indiquant l'épitaphe dans un cimetière de Kinshasa.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

La paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face de Ngambio-La Base va bientôt se doter d'une nouvelle église

La chrétienté de la paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face située en plein cœur du quartier Ngambio-La Base, dans le 7e arrondissement Mfilou-Ngamaba, ainsi que son annexe de Sainte Marie Faustine de Ntsielampu, sous l'animation liturgique de la Schola populaire, la chorale N'tsamina Christ et Sainte Marie Faustine (fusionnées), s'est rassemblée dimanche 6 octobre 2019, 27e dimanche du temps ordinaire pour quatre événements: l'ouverture de l'Année pastorale paroissiale 2019-2020; la réception du nouveau diacre stagiaire, l'abbé Prince; l'accueil et la présentation du nouveau vicaire, l'abbé Préfadet Baloutelaho Bantsimba, et la pose de la première pierre de la nouvelle église.

L'abbé Renaud Silvère Kinzonzi posant la première pierre

C'est l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi, curé de la paroisse, par délégation de pouvoirs de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui a procédé à la pose de la première pierre du lancement des travaux de construction de la nouvelle église. Tous les mouvements d'apostolat étaient là, en uniforme et la joie se lisait sur les visages, heureux de commencer une nouvelle année pastorale riche en événements après le temps de répit des vacances. L'abbé Renaud Silvère Kinzonzi a fait savoir qu'en 2020, l'Eglise universelle célébrera le 95e anniversaire de la canonisation de la petite Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face. La paroisse, elle aussi, célébrera le 40e anniversaire de sa fondation. *«2020 est une année de défis. Voilà pourquoi les paroissiens lancent le pari des travaux pour la construction de la nouvelle église dédiée à Sainte Thérèse, comme qui dirait aide-toi, le ciel t'aidera. Cette église sera érigée sur un terrain escarpé acquis par le cardinal Emile Biayenda, d'heureuse mémoire, en avril 1975, sur proposition du regretté père Didace Malanda, alors curé de la paroisse Saint-Esprit de Moungali. Toutes les formalités administratives d'acquisition de ce terrain furent remplies le 17 juin 1980, par les abbés Louis Badila et Anatole Milandou, alors vicaire épiscopal et secrétaire de Mgr Barthélémy Batantu, alors archevêque métropolitain de Brazzaville. C'est pourquoi ils veulent mettre la main à l'étrier dans l'espoir de trouver et de rencontrer sur le chemin de cette aventure très ambitieuse des hommes et des femmes de bonne volonté pouvant les aider et les accompagner dans cette œuvre gigantesque. Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain peinent les maçons. Si le Seigneur ne garde la ville, en vain veillent les gardes (Psaume 126)».*

La maquette de la future église

Faisant la description de l'ouvrage, l'architecte Rubens Davy Ntoya Malonga a indiqué que ce projet sera bâti sur une superficie de 10 hectares, soit 16.000 m². Sa forme sera rectangulaire avec quelques variations de formes en façade principale, notamment sur la terrasse d'entrée principale comportant des voiles (murs en béton armé) inclinés de 10 m et le clocher, selon les dimensions structurelles de l'édifice. L'ouvrage comprend trois grandes parties: le rez de chaussée qui mesure 54,00 m de longueur et 32,00 m de largeur pour une superficie de 1728 m². La nef est d'une capacité de 800 places assises pouvant recevoir 1200 personnes avec une partie de la mezzanine supportée par des poteaux et des poutres avec environ 400 places assises pour une superficie de 409,60 m². La surface du terrain, ou l'espace de construction, mesure environ 2700 m². Les fondations seront constituées de semelles isolées, desquelles sortiront des poteaux dont les dimensions varient selon l'emplacement. La toiture de l'église sera constituée d'une charpente métallique faite de fermes recouvertes de tôles bac en Alu laqué. Les eaux de pluie seront collectées par des gouttières d'évacuation et réceptionnées par une bâche à eau pour être réutilisées.

Pascal BIOZI KIMINOU

CLODIA OGNELET, COORDONNATRICE DES PROJETS À LA CEMIR

«Les migrants et les réfugiés ne doivent pas se décourager»

La 105e Journée des migrants et des réfugiés a été célébrée le dimanche 29 septembre 2019. A Brazzaville, une messe a été célébrée en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine miséricorde. A cet effet, nous nous sommes entretenus avec Clodia Ognelet, coordonnatrice générale des projets de la Commission épiscopale des migrants et des réfugiés (CEMIR). Elle aborde dans cet entretien cette journée, les activités organisées et les missions de la CEMIR.

Mme Clodia Ognelet

Quelles sont les missions dévolues à la CEMIR?

**La CEMIR ce sont deux ensembles, c'est la Commission épiscopale des migrants et des réfugiés. Elle est à la fois, Commission d'entraide pour les migrants et les réfugiés, et évolue en tant que ONG parce qu'en tant que Commission épiscopale on ne pouvait pas aller à l'international. Nous avons été à Kinshasa, en Centrafrique, au Tchad, et sommes partenaires du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, avec lequel nous travaillons en partenariat. C'est un partenariat qui dure depuis 1999, il porte sur des projets sur l'assistance multifonctionnelle aux réfugiés sur leur intégration locale.

Pouvez-vous nous édifier sur ses projets?

**Depuis 2018, nous sommes dans un projet d'insertion socio-professionnelle des femmes en difficultés et vulnérables que nous formons aux corps des métiers afin qu'elles choisissent entre la coupe et couture, l'esthétique, la blanchisserie, la mécanique, la restauration, la boucherie, la pâtisserie. La spécificité cette année, est qu'en dehors des trente réfugiés de nationalité centrafricaine de l'an dernier, cette année, ils sont trente-cinq dont cinq congolaises de Brazzaville. Nous les avons accompagnées pendant cinq mois, avec des évaluations, et courant mois d'octobre, nous allons procéder à la remise officielle de leurs diplômes, des cartes artisanales et des kits nécessaires pour s'installer. Un protocole d'accord existe entre notre structure et l'Agence nationale de l'artisanat. Durant leur formation pour qu'elles ne soient pas embêter, leurs enfants en bas-âges sont gardés à la CEMIR dans une espèce de petite crèche. Outre cela, nous payons leurs loyers, de quoi se nourrir, le transport, bref, tout est pris en charge pour qu'elles se concentrent.

Que représente la Journée mondiale des migrants et des réfugiés?

**La 105e Journée mondiale des migrants et des réfugiés est célébrée aujourd'hui à travers le monde. Nous avons été contactés par la Section migrants et réfugiés du Vatican, et avons organisé des messes au même moment à Jésus Ressuscité, à Notre Dame de Pointe-Noire et dans le diocèse de Gamboma en l'église Sainte Faustine de la Divine Miséricorde de Makotimpoko. Puis, nous avons distribué des supports de communication, créer des contes, des affiches et dessins animés pour sensibiliser les populations. C'est une première pour la CEMIR qui a l'habitude de célébrer la Journée mondiale du réfugié, le 20 juin de chaque année. Celle des migrants et des réfugiés, revêt une importance parce que c'est à la demande du Saint-Siège que le Congo a été choisi à travers la Commission des migrants et des réfugiés, c'est une joie.

Pensez-vous avoir atteint l'objectif?

**Pas tel qu'on le souhaitait pour n'avoir pas associé les autorités politico-administratives, c'est un manquement de notre part. Le début de toute chose connaît toujours des balbutiements. Mais, je pense que si le Vatican décide l'année prochaine au niveau de l'espace francophone que cela se fasse encore au Congo, nous inviterons toutes les parties prenantes. N'empêche qu'à travers les médias, je crois que la population est sensibilisée.

Que dites-vous pour conclure?

**C'est de se poser la question, que faisons-nous réellement, et qu'est-ce qu'on peut faire pour ces migrants et réfugiés? Bien qu'étant coordonnatrice d'une ONG à caractère humanitaire, par le partenariat avec le HCR, nous sommes plus volet réfugiés. Ailleurs, pour le volet migrant, ils ont des structures pour les accueillir, au Congo nous n'avons pas trop de moyens, et cela pousse à réfléchir. Je pense qu'il y a encore beaucoup à faire. A l'endroit des migrants et des réfugiés, ils ne doivent pas se décourager, il faut garder la foi. A l'endroit des autorités du pays, ils font déjà bien puisque le Congo est une terre d'accueil pour les réfugiés et les migrants, tels que ceux de Centrafrique venus en masse, de la RD Congo, notamment de Yumbi accueillis à Makotimpoko. Les autorités doivent continuer dans cet élan, et prévoir des lois ou des plaidoyers pour qu'ils ne se sentent pas trop étrangers.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

DIOCÈSE DE NKAYI

Lancement officiel du mois missionnaire

Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo, a procédé le dimanche 6 octobre 2019 au lancement officiel du mois d'octobre comme mois missionnaire extraordinaire, décrété par le Pape François dans son message publié le 9 juin 2019 en la solennité de Pentecôte.

Une vue de l'autel pendant la messe

Entouré des abbés Pierre Mpandzou, curé de la cathédrale Saint Louis de Nkayi, Roger Bananas et Magloire Kibila, respectivement premier et deuxième vicaires Daslin Ngoubili, secrétaire-chancelier du diocèse de Nkayi, Mgr Daniel Mizonzo a officiellement lancé le mois missionnaire, à la cathédrale Saint Louis de Nkayi, sous le thème: *«Baptisés et envoyés: l'Eglise du Christ en mission dans le monde»*.

Dans son mot d'ouverture, Mgr Daniel Mizonzo a édifié le peuple de Dieu sur le sens d'un mois missionnaire extraordinaire: *«Ce mois missionnaire est une occasion de nous rappeler ce que le premier pape (Saint-Paul VI) ayant foulé le sol africain avait dit à Kampala, en Ouganda, en 1969: Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires. La mission n'est pas une exclusivité sacerdotale, mais concerne tous les baptisés. Nous avons commis une erreur historique monumentale, en considérant seuls les évangéliques comme missionnaires, d'où l'appellation Missioni. Nous aussi nous sommes des Missioni.»*

Dans son homélie, Mgr Mizonzo a souligné: *«La mission ne doit pas s'arrêter à l'église. Jeunes et grandes personnes, vous devez annoncer la Bonne Nouvelle dans vos mabundu, bisalusu, familles et même dans vos milieux de travail. Même les enfants peuvent rappeler aux parents l'urgence de la mission.»*

C'est au cours de la même cérémonie que l'abbé Pierre Mpandzou, vicaire général de Nkayi, a envoyé en mission plus d'une trentaine de catéchistes pour cette année pastorale 2019-2020. L'évêque a dit l'importance des catéchistes: *«Vous êtes nécessaires dans la moisson de notre Seigneur. Votre service est difficile parce que vous êtes les premiers à ensemencer la foi dans l'homme.»*

Enfin, le grand rendez-vous est donc pris pour le 3e dimanche d'octobre, dimanche missionnaire, pour vivre à fond le mandat du Seigneur. Car célébrer la Mission: *«nous aidera en premier lieu à retrouver le sens missionnaire de notre adhésion de foi à Jésus Christ, foi gratuitement reçue comme don dans le baptême»* nous dit le Pape François.

Abbé Daslin NGOUBILI
Responsable de la Commission Communication et Médias du Diocèse de Nkayi.

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

L'abbé Jocel Sakala Sabi reçu par la communauté anglophone Saint Sacrement

La communauté catholique anglophone Saint Sacrement de Brazzaville a reçu l'abbé Jocel Dieu Merci Sakala Sabi pour sa première messe en tant que fils adoptif de cette communauté, le dimanche 6 octobre 2019. La messe qu'il a lui-même présidée a été concélébrée par le père Cyriaque Onuoha, responsable de cette communauté, et l'abbé Chancelvy Nguimbi, vicaire à la paroisse Notre-Dame de la Divine Miséricorde de l'Ile Mbamou.

L'abbé Jocel Dieu Merci Sakala Sabi

L'abbé Jocel Sakala Sabi a invité le peuple de Dieu à ouvrir le cœur pour recevoir le principal don de l'Esprit-Saint, le renouvellement du monde. Le célébrant a reconnu que les chrétiens vivent dans un monde de violence, d'antivaleurs, ce qui ne marche pas avec Dieu. Revenant sur les textes liturgiques, l'abbé Jocel a exhorté: *«Commencer à vivre en homme riche est la matérialisation de la situation. L'attitude est un élément dont nous avons besoin. On ne peut pas aspirer à des grandes responsabilités si on n'est pas responsable…Tournons-nous vers le Seigneur afin que nous soyons des chrétiens à son image»*, a-t-il dit.

Pour manifester sa joie, la communauté Saint Sacrement a offert une chasuble à l'abbé Jocel Dieu Merci Sakala Sabi. A son tour, l'abbé Sakala Sabi a remis trois CD de son album *«Il est Ressuscité»* au père Cyriaque Onuoha, au Conseil pastoral et à la chorale Divine Light Choir, où il fit ses premiers pas et qui l'accompagne dans le tournage des clips.

Le père Cyriaque a retracé le parcours de l'abbé Jocel Sakala Sabi dans la communauté Saint Sacrement. Il a commencé à 10 Maisons où la communauté priait avant d'acquérir un endroit, dans la rue Kimpandzou à Moungali. Il s'intéressait à la chorale Divine Light Choir et l'a intégrée. *«Voilà pourquoi, après son ordination, il est revenu vers nous pour célébrer sa première messe. Nous sommes très heureux de le voir à nos côtés. Que le Seigneur lui donne les grâces nécessaires dans son ministère»*, a dit le père Cyriaque.

Pour encourager l'œuvre de l'abbé Jocel Sakala Sabi dans son talent de musicien, les chrétiens ont acheté en nombre son CD.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

BÉATIFICATION ET CANONISATION DU CARDINAL EMILE BIAYENDA

Le père Romano Gambalunga, postulateur de la cause, en Normandie et à Chevilly-Larue

Le dimanche 8 septembre 1974, le cardinal Emile Biayenda célébrait la grand-messe dominicale dans l'église de Frênes, en Normandie. 45 ans plus tard, le dimanche 8 septembre 2019, le père Romano Gambalunga, postulateur de la cause en béatification du cardinal Emile Biayenda, accompagné du président de l'Association Cardinal Emile Biayenda-France (ACEB), a présidé dans la même église une célébration eucharistique. Nous sommes arrivés à Frênes le vendredi 6 septembre au soir, accueillis par Hubert Lemaréchal à la gare de Flers (dans l'Orne; diocèse de Sées). Les trois frères, Antoine, Hubert et Gilles Lemaréchal (ce dernier est Maire-Délégué de Frênes), se sont fait la joie de nous offrir le gite et le couvert et d'assurer les contacts avec les personnes encore en vie qui ont connu le cardinal Biayenda. L'objectif de ce déplacement était de recueillir des témoignages et surtout les documents que nos amis avaient réussi à collecter.

Réunion de travail chez Gilles Lemaréchal (à gauche), Gabriel Sounga-Boukono, père Romano Gambalunga et Hubert Le maréchal

«Si quelqu'un vient à moi sans me préférer à son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et sœurs, il ne peut pas être mon disciple. Celui qui ne porte pas de Croix pour marcher à ma suite ne peut pas être mon disciple». Commentant cet extrait de l'Evangile du jour (Luc 14, 25, 26), père Romano a pris l'exemple du cardinal Emile Biayenda qui, refusant de s'enfuir, alors que sa vie était en danger, a préféré se donner en sacrifice en bon disciple de Jésus-Christ.

A rappeler que le samedi 13 mai 2017, dans l'église de Frênes, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, accompagné de Benjamin Moutsila et de Gabriel Sounga-Boukono, deux responsables de l'ACEB, avait présidé l'office religieux et béni une plaque murale à l'effigie du cardinal Emile Biayenda, posée entre les statues du Saint curé d'Ars et de Sainte Thérèse de Lisieux, œuvre d'Hubert Lemaréchal, ancien servant de messe du cardinal. Le *«père Emile»*, comme le désignent les habitants du bocage (Tinchebray, Frênes) a réalisé de nombreux voyages dans la région normande.

Ce déplacement à Frênes dans le département de l'Orne, se justifiait parce que c'était le fief du père Auguste Durand (1905-1987), père spirituel d'Emile Biayenda qui avait repéré les qualités exceptionnelles de ce gamin en 1938. Mais également le fief du père Maurice Rebours, ancien curé de Frênes (1911-2002): *«Ce prêtre très ouvert accueillait chaque été au presbytère des étudiants et des jeunes prêtres d'origine lointaine qui ont ouvert l'esprit de beaucoup d'entre nous»*, ont reconnu les frères Lemaréchal. Parmi eux, un prêtre congolais du nom d'Emile Biayenda qui deviendra plus tard archevêque de Brazzaville, puis cardinal. Pour marquer sa reconnaissance, le cardinal, resté pour tous les Frênois le *«père Emile»,* sut retrouver régulièrement le chemin de Frênes jusqu'à ce jour funeste de 1977 où il fut assassiné. *«Ce bienheureux Emile Biayenda, que nous n'aurions jamais rencontré sans ce cher abbé Rebours.»* À la question – *«Qu'est-ce que vous retenez du père Emile?», Mme Aunay, fille Durand, répondit: – «C'est un Saint!» – «Pourquoi dites-vous cela?» – «C'était un saint homme, plein de bonté et de simplicité. Un homme de prière, de charité. Mon oncle [le père Auguste Durand] l'aimait tendrement. Et puis Emile aimait aussi mon oncle…»*

Le mardi 10 septembre 2019, aux Archives générales spiritaines de Chevilly-Larue, dans la région parisienne, eut lieu ce que j'appellerais *«une rencontre entre experts»*, avec des échanges d'un niveau académique très élevé entre, d'un côté, le père Paul Coulon (historien, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, directeur honoraire de l'Institut de Science et de Théologie des Religions à l'institut catholique de Paris, directeur de la collection *«Mémoire d'Eglises»* aux éditions Karthala, récemment nommé archiviste général de la congrégation du Saint-Esprit), le père René Charrier (docteur ès lettres, qui fut professeur en France et au Congo, supérieur du district spiritain du Congo de 1974 à 1980, puis maître des novices à Mbalmayo au Cameroun et enfin collaborateur aux Archives générales spiritaines depuis 1988), et, de l'autre côté, le père Romano Gambalunga, de l'Ordre des Carmes, travaillant à la congrégation pour les causes des saints à Rome, postulateur de la cause en béatification du cardinal Biayenda. Les sujets abordés ont concerné des lettres manuscrites d'Emile Biayenda séminariste, prêtre, évêque et cardinal, puis le procès en béatification qui, dans un premier temps, n'a pas forcément été conduit selon toutes les règles de l'art, d'où un certain retard dans son avancement.

À un certain moment, le père Paul Coulon a sorti d'une boîte des lettres du cardinal Biayenda, non connues jusque-là: pour certaines, les lettres originales manuscrites mais pour beaucoup la simple photocopie des lettres originales. Il les avait reçues de Jean-François Moyne, prêtre du Prado, ancien coopérant au Congo, qui les avait demandées à un autre prêtre du Prado, Michel Pouët dont la famille avait correspondu avec Emile Biayenda depuis le début des années 1950. Après le décès de Michel Pouët, Jean-François Moyne les a fait parvenir à Paul Coulon pour qu'elles soient soigneusement jointes au riche fonds congolais des Archives générales spiritaines. Par ailleurs, on trouve dans ces archives spiritaines des lettres de l'abbé Emile, envoyées à son évêque d'alors, Mgr Michel Bernard, qui lui répondait.

Toutes ces lettres ont été transcrites par Marie-Christine Varachaud, ingénieur d'études au CNRS, collaboratrice aux Archives spiritaines qui bénéficient de sa très grande expérience dans le domaine de la transcription des textes manuscrits des périodes moderne et contemporaine. Mais la simple transcription de ces lettres ne suffit pas: il faut les annoter afin de rendre leur contenu compréhensible, et c'est ce travail qui est en cours. Il est grandement facilité par la présence aux archives de Chevilly-Larue du père René Charrier qui a été au Congo dès 1958. Il a bien connu le Congo, l'abbé Biayenda avant même qu'il soit évêque puis cardinal. Il a été par la suite supérieur principal des Spiritains et n'a quitté le Congo qu'après l'assassinat du cardinal. Il a donc connu toutes les personnes et tous les événements dont il est question dans ces lettres qui commencent en 1951 quand Emile Biayenda vient d'entrer au grand séminaire Libermann de Brazzaville jusqu'au 31 octobre 1973. Ces lettres sont adressées à *«sa maman»* adoptive, Mme Pouët, et à son fils Michel qui a le même âge qu'Émile Biayenda et qui deviendra prêtre, lui aussi.

A Chevilly-Larue, les échanges se sont poursuivis après le déjeuner autour de la qualification à donner à cette cause: martyr ou confesseur de la Foi?, ainsi qu'à l'histoire de l'Église du Congo. *«N'oubliez pas de faire un tour au cimetière de notre communauté»*, nous dit le père Paul Coulon. *«Parmi les 700 spiritains qui y reposent, il y a aussi le premier prêtre congolais, l'abbé Mahonde, du Vicariat de Loango, ordonné en 1892 par Mgr Carrie, mort en 1905 en France à la suite d'une pneumonie et enterré ici à Chevilly-Larue. Il a fallu attendre 1938, 46 ans après, pour avoir les deux premiers prêtres de Brazzaville: Auguste-Roch Nkounkou et Eugêne Kakou. Mgr Carrie à Loango croyait sans doute plus aux vocations indigènes que Mgr Augouard à Brazzaville, la perspective de ce dernier visant plus, dans un premier temps, à élargir les frontières de l'Église…»*

Avec le père Robert Gevaudan, ancien de la paroisse du Saint-Esprit de Moungali et de celle de Linzolo, la conversation a tourné d'abord sur les arrestations en 1965 de l'abbé Émile Biayenda et du père Bernard Robyr, de nationalité suisse: *«J'allais leur rendre visite en prison: l'abbé Emile Biayenda conservait son sourire habituel, mais le père Robyr était très affecté.»*

Le père Paul Coulon fait remarquer qu'il est étonnant que, pour le procès diocésain on n'ait interrogé aucun des spiritains qui ont vécu au Congo et qui ont bien connu l'abbé Biayenda, puis l'évêque, puis le cardinal… Et l'actuel postulateur d'ajouter: *«On a perdu une belle occasion de recherches, de recueil de témoignages, de détails… Il n'y a même pas eu de commission rogatoire délivrée pour venir à Paris poursuivre les enquêtes.»*

Tout le monde, enfin, les fidèles du Congo, les habitants de Normandie et les pères de Chevilly-Larue, se posent la même question: *«Combien de temps tout cela va-t-il prendre avant d'aboutir?»* A ce sujet, le père Romano a voulu être rassurant: la rédaction de la Positio prendra jusqu'à fin décembre 2019, au plus tard janvier 2020. Après, ce travail sera remis à une équipe de théologiens, puis à un groupe d'évêques. Il faut compter à peu près un an voire deux. *«Tant que le travail n'est pas interrompu pour une raison ou pour une autre, nous devons avoir bon espoir»*, a–t-il conclu.

Chaque fois que le postulateur passe à Paris, la visite à Mgr Stanislas Jez, est devenue un passage obligé. A rappeler aux fidèles du Congo, que Mgr Jez est très engagé pour la Cause du cardinal Biayenda et le projet d'aménagement du Mont Cardinal. La réalisation du monument dédié au cardinal est son œuvre. Avec le père Romano, nous nous sommes rendus chez Mgr Jez, le lundi 9 septembre.

Au-delà de la question du temps, se pose toujours la question des finances, c'est-à-dire le coût des travaux de la Cause, et la gestion de l'argent versé par les fidèles qui ne doit pas être opaque.

Gabriel SOUNGA-BOUKONO
Président de l'Association Cardinal Emile Biayenda –France (ACEB-France)
acebfrance@yahoo.fr

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05-615-30-18
www.africanparks.org

Jeudi 17 octobre 2019

Appel à Candidature

Position: Mécanicien/carrossier (2 postes)
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo
Supérieur hiérarchique: Chef d'Atelier
Temps de déploiement: 1 an

Description du poste:
Le mécanicien/carrossier est responsable du bon fonctionnement des véhicules et de l'équipement en effectuant les entretiens réguliers, et en prévoyant les réparations et maintenances. Il est aussi responsable du bon état de la carrosserie des véhicules. Le mécanicien/carrossier doit suivre les procédures et règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.

Fonctions principales:
- Entretien et maintenance des véhicules et des équipements.
- Réparations urgentes et anticipées des véhicules et des équipements.
- Assurer le fonctionnement optimal des véhicules et des équipements.
- Être responsable des outils et pièces mécaniques mis à disposition par l'organisation.
- Faire un état des besoins à sa hiérarchie afin d'anticiper les ruptures de stocks.
- Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.
- Exécuter toutes instructions données par ses supérieurs.
- Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
- Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que mécanicien.
- Avoir la capacité de réparer un véhicule ou de l'équipement au niveau de l'atelier, et aussi sur le terrain.
- Faire preuve d'intégrité.
- Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
- Maitrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
- Être responsable et prudent.
- Avoir de l'expérience en carrosserie.

Relations clés: Chef d'Atelier, Assistant Responsable des Opérations, Responsable des Opérations, mécaniciens d'engins lourds, chauffeurs.

Comment appliquer: Envoyez votre CV et une lettre de motivation (adressée à Antoine Marchal) à pnok@africanparks.org avant le 16 novembre 2019. Les dossiers d'application peuvent aussi être soumis au niveau des bureaux de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville, Mbomo et Ouessso. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à un entretien.

La Direction du Parc

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face de la Boucherie du Plateau, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, B.P.: 608, téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

AVIS DE CONSTITUTION

OCC NETTE VISION

Société A Responsabilité Limitée
Capital: 1.000.000 F.CFA
Siège Social: Arrondissement n°01 E.P. LUMUMBA,
07, Avenue Jean Felix TCHICAYA, à côté du Lycée Victor AUGAGNEUR
Téléphone: 04 431 73 73, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 13 septembre 2019, dûment enregistré le 18 septembre 2019, sous le folio 107/2, n°402, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:
- Vente des lunettes;
- Vente des matériaux de construction;
- Travaux BTP;
- Vente matériaux informatiques;
-Vente des véhicules occasions d'Europe;
- Vente des pièces de rechange des voitures;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

Dénomination sociale: OCC NETTE VISION;

Adress: Arrondissement n°01 E.P.LUMUMBA, 07 avenue Jean Félix TCHICAYA, téléphone: 04 431 73 73, Pointe-Noire- REPUBLIQUE DU CONGO;

Administration: La Gérance est assurée par Monsieur Gafari Chike AHOUNOU, pour une durée de quatre(04) années renouvelables;

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/19 B 407.

Pour avis,

La Notaire,

Maître Brislaine KOUTOU

République du Congo

Construction des salles de classe du Parc National Nouabalé-Ndoki (PNNN)
Octobre 2019

DAO FTNS-PNNN-01/2019

La Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS) a reçu un financement de KfW pour financer le coût de la Construction des salles de classe au Parc National Nouabalé-Ndoki (PNNN).

La FTNS invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Soumissionnaires éligibles à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation d'un bâtiment scolaire de trois salles de classe de 72 mètres carré chacune avec toilettes externes selon la définition des plans. La période de construction est estimée à 12 mois.

La soumission d'Offres sera réalisée conformément aux dispositions de la procédure d'Appels d'Offres Nationaux avec qualification telle que stipulée dans les Lignes directrices de KfW pour la passation de marchés de biens, de travaux et de services associés pour la coopération financière avec les pays partenaires («Lignes directrices de KfW»).
Un jeu complet des Documents d'Appel d'Offres est à la disposition des Soumissionnaires éligibles intéressés sous format électronique et sur demande à l'adresse secretariatftns@fondationtns.org. Toute information supplémentaire peut être obtenue à la même adresse.
Les Offres doivent être envoyées à l'attention d'Eric Arnhem à l'une des adresses ci-dessous:

- Le bureau WCS à Brazzaville – 151 Avenue Charles de Gaulle, Plateau-Ville, Brazzaville.
- Le bureau WCS à Ouesso, Avenue principale, proximité Conseil Economique.
- Le Parc National de Nouabalé Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha).

Tél: + (242) 05 7472121

Pays: République du Congo

Ou à l'attention de Théophile Zognou
Bureau exécutif de la Fondation pour le Tri-National de la Sangha,
Derrière Usine Bastos, Quartier Bastos, Yaoundé
BP. 35372 Yaoundé, Cameroun
Tél: + (237) 698 30 45 33
Pays: Cameroun

La visite du site obligatoire pour la recevabilité de l'offre sera possible entre le 4 et le 8 Novembre 2019 à Bomassa, district de Kabo, département de la Sangha.

Les offres sont à déposer au plus tard à 12h précise le 14 novembre 2019. Les Offres reçues hors délais seront exclues.

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants désignés par les soumissionnaires.

Une Garantie de Soumission est à joindre à toutes les soumissions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE AU CCN

Valérie Maba élue présidente!

Sous les auspices de Mme Lydia Mikolo, ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, le Comité de coordination nationale de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme (CCN) s'est réuni en assemblée générale élective samedi 19 octobre dernier, à Brazzaville. Le mandat du bureau sortant est arrivé à son terme.

Les membres du CCN ont ainsi procédé au renouvellement des instances dirigeantes. Trois postes étaient à pourvoir: la présidence, la première vice-présidence et la deuxième vice-présidence. En remplacement et sur proposition de Benjamin Atipo, président sortant qui n'a pas voulu rempiler pour un autre mandat, Mme Valérie Maba, responsable du Réseau national des positifs du Congo (RNAPC), a été élue présidente du CCN pour un mandat de trois ans. La présidente est issue de la société civile. Le nouveau premier vice-président Romain Bahamboula Passi, médecin colonel de son état, du service public. Quant à la nouvelle deuxième vice-présidente, le choix a été porté sur Mme Micaela Marquez de Sousak, représentante résidente de l'Unicef au Congo. Ce dernier poste, selon les Accords, est réservé aux partenaires techniques et financiers (PTF).

Consciente des ravages que causent le Sida, la tuberculose et le paludisme dans le monde, et surtout dans les pays à ressources limitées comme ceux de l'Afrique au sud du Sahara, la communauté internationale a mis en place un mécanisme de financement des projets de lutte contre ces pandémies, à travers le Fonds mondial. Pour y accéderl, le Gouvernement du Congo a mis en place, depuis 2003, un Comité de coordination des projets financés par le Fonds mondial, dénommé CCN.

Peu avant le vote du nouveau bureau, le président sortant Benjamin Atipo a dressé un tableau de l'institution à sa prise de fonctions en 2016, et le bilan de son management à la tête de celle-ci. Ont été constatés à sa prise de fonctions: la rupture récurrente des antirétroviraux (ARV), l'absence d'un comité de quantification, l'absence d'une centrale d'achat opérationnelle, l'absence de contrepartie pour la mise en œuvre des subventions Fonds mondial; l'absence d'un budget de fonctionnement pour le compte de l'Etat au sein du CCN, la dette des fournisseurs CFAO et Burotop, etc.

Valérie Maba

Bilan à l'issue de sa mandature: amélioration des conditions de travail aux CCN, organisation de 28 assemblées générales auxquelles ont pris part tous les membres du CCN dans la prise des décisions majeures, 28 réunions du bureau organisées, 8 missions de suivi stratégiques réalisées dans plusieurs localités et validation et adoption par l'assemblée générale des rapports d'action. Concernant l'élaboration des projets et la mobilisation des ressources, deux projets de demande ont été élaborés et financés pour une période de trois ans (2018-2020) par le Fonds mondial: la coïnfection TB VIH à hauteur de 10 milliards de FCFA, le projet paludisme, à hauteur de 8 milliards 305 millions de FCFA mobilisés au niveau du Fonds mondial. Toujours à l'actif du bureau sortant: le lancement de la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action, le lancement de la réalisation de la charge virale pour les malades VIH, dans le cadre du suivi biologique des malades sous traitement antirétroviral, etc.

Emue par son élection à la tête du CCN, Valérie Maba entend s'inspirer de son prédécesseur qui n'a ménagé aucun effort pour faire sauter les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des subventions.

Le CCN a été créé en 2003. Il a tour à tour été dirigé par Mme Antoinette Sassou Nguesso (2003-2008), Luc Daniel Adamo Matéta (2008-2012), Julien Makaya Nzoundou (2012-2016), Benjamin Atipo (2016-2019) et maintenant par Valérie Maba.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ALIMENTATION

Vers la mise en place d'un outil de consultation et d'échange

Plus d'une cinquantaine d'acteurs du système alimentaire urbain a participé le 15 octobre au siège de la FAO, à Brazzaville à un atelier de sensibilisation pour échanger afin de mettre en place une plate-forme multi-acteurs d'appui à la Direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine de la ville. Elle sera composée des consommateurs, des distributeurs et transporteurs, des entreprises de restauration, des producteurs, des organisations de la société civile et des partenaires au développement.

Une vue des participants

Conjointement organisé par la mairie de Brazzaville et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, cet atelier a fait suite à la signature du protocole d'accord entre la mairie de Brazzaville et la FAO en novembre 2018. Celui-ci porte sur un projet *«d'appui à la gouvernance alimentaire urbaine par la mise en place d'une direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine au sein de la mairie de Brazzaville à travers la coopération Sud-sud, avec les villes de Douala, au Cameroun et de Pointe-Noire, en République du Congo»*

Les échanges entre les participants ont porté sur les modalités d'aide à la direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine dans son programme de décision et leur informé de ce que prévoit faire la mairie de Brazzaville dans le cadre de cette direction. *«Beaucoup de questions posées et une diversité d'opinions sur certaines points, c'est de la discussion que jaillit la lumière. Il y'aura de prochaines rencontres qui vont aider la direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine à peaufiner son plan d'action pour qu'il soit plus réaliste en fonction des interventions des différents partenaires»*, a dit Junior Bitsoumanou, point focal du projet à la FAO.

S'exprimant au cours de l'atelier, Gaston Opoya, directeur de l'agriculture et de l'alimentation urbaine, a fait savoir que *«la sécurité alimentaire fait l'objet d'un vaste et ambitieux programme de la mairie de Brazzaville. Cette nouvelle direction va se mettre à travailler sur les questions liées aux maraichers, aux producteurs, à l'agriculture urbaine et à l'alimentation des Brazzavillois»*.

La création d'une direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine à la mairie de Brazzaville est l'une des recommandations du forum des maires francophones d'Afrique de l'Ouest et Centrale signataires du pacte de Milan sur les politiques alimentaires urbaines, tenu à Brazzaville en juillet 2018.

Jeannette Laure MAVOUNGOU
(Stagiaire)

SANTE

Le Groupe Ecobank fait don d'anti-cancéreux à l'hôpital général A. Sicé

Dans le cadre de la célébration du mois d'octobre rose, le Groupe Ecobank, conduit par son directeur général Ibrahim Bagarama, a fait un don de médicaments à l'hôpital général A. Sicé de Pointe-Noire pour la prise en charge des malades souffrant des cancers du sein et du col de l'utérus. La cérémonie de remise s'est déroulée devant le bloc administratif de l'hôpital le 5 octobre dernier, en présence de Raoul Chocolat, directeur général de l'hôpital général Adolphe Sicé et du personnel soignant.

Les cancers du sein et du col de l'utérus sont les cancers les plus fréquents qui touchent la fémme à travers le monde, et surtout en Afrique noire. On note chaque année 50.000 nouveaux cas de cancers du sein à travers le monde. Dans les pays à faible revenu comme le Congo, il se pose un sérieux problème de dépistage et de prise en charge des malades souffrant de ces cancers. L'hôpital général A. Sicé doté de 600 lits, avec 25 services cliniques et médico techniques, constitue l'unique centre de référence pour la prise en charge des cancers dans la sous-région. En 2018, il a enregistré au total 40 cas de cancer du sein notifiés sur 130 cas de cancer diagnostiqués, soit un pourcentage de 30%.

Raoul Chocolat remerciant le groupe Ecobank, a fait savoir que la prévention et le diagnostic précoce du cancer du sein restent les moyens les plus efficaces de lutte contre cette pathologie, à la fois, destructrice et déstabilisatrice. *«En ce mois d'octobre rose, la question de la prise en charge du cancer du sein doit nous interpeler et bien sûr nous inquiéter au point de ne pas rester insensible. D'où l'intérêt pour chacun de nous de s'impliquer à quelque niveau que nous soyons dans la lutte contre le cancer du sein. Sensibilisons nos mères, nos sœurs et nos épouses, tous âges confondus, de sorte qu'elles aient les informations nécessaires liées à la prévention et au diagnostic précoce du cancer du sein»*, a indiqué le directeur général de l'hôpital général Adolphe Sicé, qui a fait un plaidoyer en vue d'obtenir deux appareils notamment un mammographe et un colposcope, dans le cadre d'un leasing, en contractualisant avec le Groupe Ecobank.

Ibrahim Bagarama a expliqué ainsi le sens de ce geste: *«Cette année et dans les deux ans à venir, nous apporterons notre contribution à la lutte contre les maladies non transmissibles dont le cancer du sein. Tout en saluant les efforts inlassables que déploient les autorités pour lutter contre les cancers, notamment les cancers de sein, mes collègues et moi, faisons, avec plaisir et conviction, de cette journée du 5 octobre, une journée de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein au Congo.»*

Le DG d'Ecobank remettant un échantillon à son homologue

Liant parole et geste, il a remis un échantillon de médicaments au directeur général de l'hôpital. Visiblement content, celui-ci a promis de les utiliser à bon escient.

A noter qu'avant la remise du don, le personnel d'Ecobank a fait une marche sportive de sensibilisation à cette pathologie à travers la ville sur une distance de six kilomètres.

Equateur Denis NGUIMBI

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

Arrestation de deux trafiquants présumés de trophées d'une espèce protégée à Dolisie

De nationalité congolaise, deux individus ont été arrêtés à Dolisie, dans le département du Niari par les agents de la Direction départementale de l'Economie forestière et des éléments de la Gendarmerie nationale avec le concours du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Le premier a été interpellé le 16 octobre 2019, pour délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau et des dents de panthère. Le second, identifié comme commanditaire de la mise en commercialisation de la peau et des dents de panthère a été pris le 17 octobre. Il s'approvisionnait au Gabon.

Ces deux prévenus seraient des acheteurs et revendeurs des produits de faune. Ils ont reconnu les faits qui leur sont reprochés et encourent de lourdes peines suivant la législation en vigueur.

La panthère, espèce animale intégralement protégée sur le plan national et international continue de faire les frais des braconniers. La République du Congo, qui s'est engagée à protéger ses espèces animalières en voie d'extinction, a mis en place depuis le 28 novembre 2008, une loi sur la faune et les aires protégées. L'une des dispositions de cette loi interdit strictement l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, tout comme leurs trophées; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique.

A noter que les 24, 25 et 30 octobre 2019 sont prévues à Owando, dans la Cuvette, à Sibiti dans la Lékoumou et à Djambala, dans les Plateaux, des audiences inhérentes à la criminalité faunique dans les Tribunaux de Grande Instance de ces localités. Plus de dix présumés délinquants fauniques vont comparaitre devant les juges pour répondre de leurs actes.

Un des trafiquants avec la peau de panthère

V.M.

3e RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO (RELICO)

Henri Djombo, premier lauréat du Prix Jean Malonga

Sous le thème «circulation du livre en Afrique centrale, un réel défi», les férus de la littérature se sont retrouvés du 10 au 12 octobre 2019 à Brazzaville, pour célébrer la 3e édition de la Rentrée littéraire du Congo (RELICO). Le circuit de distribution du livre en Afrique centrale était au centre des retrouvailles présidées par Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts. Cette 3e édition a vu la création d'un prix dénommé Jean Malonga, l'auteur de «Cœur d'Arienne». Ce premier prix a été décerné au ministre écrivain Henri Djombo, par ailleurs invité d'honneur à cette édition. La leçon inaugurale a été présentée par le Pr Bienvenu Boudimbou, enseignant à la Faculté des lettres, arts, et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi.

Henri Djombo (au milieu) recevant son prix

L'assistance

Celui-ci, en relisant le thème du jour, a indiqué qu'il se déclinait sous le mode à la fois d'un constat et d'un engagement. Il invite à constater que le livre, en particulier celui écrit par les ressortissants d'Afrique centrale, ne circule pas comme il se doit dans la sous-région. Ce thème a incité les participants à la RELICO à se donner comme défi l'identification des goulots qui entravent la circulation du livre dans la sous-région. Et a permis d'étudier les possibilités de mettre sur pied des stratégies qui permettent la vente du livre. Ceci, par l'entremise d'un circuit de distribution attractif susceptible de susciter des vocations et de booster les écrivains déjà actifs. De la conception au consommateur final, en passant par les maisons d'édition.

De l'avis du Professeur Boudimbou, *«le choix de la RELICO de célébrer le livre de l'Afrique centrale est une vision prudente et militante»*. Selon lui, si la globalisation éditoriale est saluée pas ses plus grands chantres, en ce qu'elle se lit comme un processus d'échange, vecteur de l'inévitable métissage ou de l'hybridation des cultures. Il faut se rendre à l'évidence que ces échanges, se développant dans des rapports de force inégalitaire entre les différents acteurs notamment à l'échelle des Etats, devraient être relativisés. La vision d'un monde sans frontière, ni hiérarchie symbolique est très enchanteresse. Elle mérite d'être relativisée par des initiatives du genre, qui pourraient découler des Rencontres littéraires.

Henri Djombo, premier bénéficiaire du prix Jean Malonga, tout en exprimant sa gratitude aux organisateurs pour cette distinction, a fait savoir que ce prix constituait une valeur ajoutée pour la RELICO, en ce qu'il suscitera l'esprit de compétitivité chez les écrivains congolais.

La Rentrée littéraire du Congo est un événement de promotion du livre. Elle est organisée par le Pen centre Congo Brazzaville, la librairie Les manguiers (Les Dépêches de Brazzaville), l'association Culture Elongo et le Club lecture et écriture (CLE).

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (IFC)

Journée portes ouvertes à Brazzaville

La directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, Marie Audigier, a organisé, samedi 12 septembre 2019, pour la 3e année consécutive, des journées portes ouvertes pour permettre au public de découvrir cette structure aux destinées de laquelle elle préside.

La journée s'est déroulée dans une ambiance bon enfant

Un stand

Pour cette année, plus de 600 personnes ont visité l'IFC qui compte une vingtaine de services, dont Campus France qui s'occupe de l'orientation des jeunes voulant étudier en France; des salles d'apprentissage de la langue française; deux grandes salles pour les concerts et conférences; deux bibliothèques (enfants et adultes); des logements des artistes et autres lieux d'éducation.

Les journées portes ouvertes de l'IFC ont été organisées avec l'aide de plusieurs partenaires: les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC), la chaîne de télévision musicale Trace Kitoko, le groupe ADIAC Congo (Les Dépêches de Brazzaville), la société de téléphonie mobile MTN, l'émission Brazza comédie show, les Ateliers Sahm, etc., lesquels ont profité de l'occasion pour présenter leurs produits et services.

Danses, devinettes, contes, tombola, projection de film étaient également au menu de ces journées.

Diachiley Massamba (Stagiaire)

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES
DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613- Tél.: (242) 05.534.46.83- E-mail: batia_paul@yahoo.fr-
98, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point «ex-BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 éloges-
Pointe-Noire - Congo
Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes des décisions de l'assemblée générale mixte du 28 Juin 2019 de la Société «LIFTCO CONGO», Société à Responsabilité Limitée, au capital de 385.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, sur l'avenue Jean-Marie Mavoungou, ZI la Foire, reçue en forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 03 Octobre 2019, soumise selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 02 septembre 2019, à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 115/3 N°355, les associés ont décidé de:

-L'Augmentation du capital;

-La mise à jour des statuts de la Société ;

Le capital de la Société «LIFTCO CONGO» étant auparavant fixé au prix de Vingt millions (20.000.000) Francs CFA, l'assemblée des associés de l'augmentation du capital suite aux prélèvements effectués sur les réserves libres, la somme de Trois cent soixante-cinq millions (365.000.000) Francs CFA a été ajoutée pour ainsi porter le capital à la somme de Trois cent quatre-vingt-cinq millions (385.000.000) Francs CFA.

En conséquence de cette résolution, les associés de «LIFTCO CONGO» décident de la modification
corrélative des statuts de la société.

Pour avis,
Le Notaire.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES
DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83- E-mail: batia_paul@yahoo.fr- 98,
Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point «ex-BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages-
Pointe-Noire- Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes des décisions du 23/10/2017 de la société «ANSALDO ENERGIA S.P.A.», Société Anonyme par Action, au capital de cent Millions (100.000.000) Euros, dont le siège social est sis en Italie, sur le territoire communal de la ville de Gênes, immatriculée à la Chambre de commerce, d'industrie, d'artisanat, d'agriculture de Gênes sous le n° CEW/1565/2017/CGE0224, le Président Directeur Général a décidé et adopté les deux points à l'ordre du jour contenant:

-L'ouverture d'une succursale à Pointe-Noire, en République du Congo et;

-La Nomination d'un Directeur Général.

Ladite succursale a pour activités:

Activités statutaires: enregistrer et se conformer à toutes les exigences statutaires du pays en ce qui concerne la conformité fiscale.

Activités de ressources humaines: Organiser et préparer le déploiement du personnel en provenance d'Italie.

Logistique: Assurer la liaison avec les autorités douanières locales et les transitaires pour l'importation et le transport de l'équipement sur le site.

Activité financière: Effectuer des paiements localement à diverses parties pour accélérer la procédure douanière et le transport de l'équipement ainsi que les paiements des fournitures ad hoc locaux et des tiers.

Assurer la bonne tenue de dossier de toutes les activités et en assurer le reporting selon les lois comptables du pays.

Elle est représentée, pour toute sa durée, par Monsieur Andrea CHIARAITI, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité Italienne.

Pour avis,
Le Notaire.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE 2020 EN FRANCE

La première œuvre philosophique du Congolais Anselme Mbemba-Mpanzou sélectionnée

Les Editions L'Harmattan de France ont sélectionné, parmi les ouvrages recommandés aux candidats à l'agrégation de philosophie en 2020, le livre intitulé «Nietzsche et la question de la morale» du Congolais Anselme

Anselme Mbemba-Mpandzou

Mbemba-Mpandzou, Docteur en philosophie.

Parue en 2017, cette œuvre originale et d'une analyse exigeante, a marqué les esprits tant de celui qui l'a préfacée, Félix-Nestor Ahoyo, président de la Société béninoise de philosophie, de toute l'équipe de la collection «Ouverture philosophique» de L'Harmattan France, ainsi que de l'équipe de coordination de l'agrégation 2020 en France.

L'auteur construit sa démarche à partir de trois interrogations: Pourquoi Nietzsche critique-t-il la morale chrétienne? La critique nietzschéenne de la morale chrétienne débouche-t-elle sur la fondation d'une nouvelle table de valeurs? Si Nietzsche exalte la vie, l'instinct de vie, cette exaltation obéit-elle à une finalité?

Anselme Mbemba-Mpandzou est docteur en philosophie, enseignant-chercheur au Département de philosophie de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville (Congo).

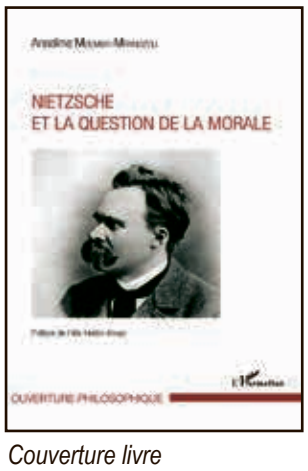

Couverture livre

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU, ELECRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
Financement: Banque mondiale

BP 2099 BRAZZAVILLE.
Tél.: [00 242] 556 87 87 Email: pedu_congo@yahoo.fr

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 005/PEEDU/2019 DU 15 OCTOBRE 2019 RELATIF A L'AUDIT EXTERNE FINANCIER ET COMPTABLE DU PEEDU

Publication du 15 Octobre 2019.

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale (l'Association Internationale de Développement (IDA), la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et voudrait utiliser une partie des ressources de ce crédit pour financer le contrat de services d'expertise d'un Cabinet pour la réalisation de l'audit externe financier et comptable régulier.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, il est prévu le recrutement d'un Consultant pour la réalisation de l'audit financier et comptable des comptes du Projet.

L'intervention de l'auditeur couvrira la période du 1er janvier 2019 au 30 avril 2021

Le PEEDU s'articule autour de trois composantes essentielles:
• une composante A: ''INFRASTRUCTURES URBAINES ET SERVICES '' subdivisée en deux sous-composantes: (i) une sous composante ''infrastructures urbaines'' et ; (ii) une sous-composante ''appui institutionnel'';
• une composante B: **''APPROVISIONNEMENT EN EAU''** subdivisée en deux sous-composantes: (i) une sous-composante ''amélioration et extension des services d'approvisionnement en eau''; (ii) une sous composante ''appui à la réforme du secteur de l'eau'';
• Une composante C: **''REFORME DU SECTEUR DE L'ENERGIE ELECTRIQUE''** subdivisé en cinq (5) sous-composantes suivantes: (i) Appui au MEH pour la réforme du secteur de l'électricité; (ii) Appui au MEH pour des mesures clés nécessaires à la réforme; (iii) Amélioration du réseau de transport et de distribution de l'électricité de la SNE; (iv) Amélioration des résultats opérationnels de la SNE dans les principales branches d'activités; (v) Renforcement institutionnel et développement des capacités de la SNE.

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière consolidée du projet et sur les fonds reçus; ainsi que l'éligibilité des dépenses effectuées avec les fonds.

La mission de l'auditeur couvrira les périodes suivantes:
• 1er janvier 2019 au 30 avril 2020 pour le financement IDA 47010; et
• 1er janvier 2019 au 30 avril 2021 pour les financements IDA 55410 et IBRD 84450.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les firmes de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services au moyen des brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, etc.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont:
• Être un cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF
• Avoir une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.
Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et Dons de l'AID de janvier2011, version Révisée Juillet 2014.

Les consultants intéressés peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire (joindre l'accord de groupement).
Un consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 novembre 2019 à 12 heures.

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville – République du Congo - Tél: [242]055568787. Email: pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 15 octobre 2019.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°343/2019/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N°de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	20807 du 30-09-19	Sect CG, bloc 104 ; Plle 51 ; Sup : 783,39m2	3, RUE MONDEKIA	9-BZV	IKAMBA Albertine
2	20332 du 20-06-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	MAKABANDILOU (ACADEMIE)	9-BZV	AMBOULOU BOUYA Ruth Juliana
3	20633 du 19-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER IWEMÉ (KINTÉLÉ)	POOL	OBORAMOUESSE Mariane
4	20621 du 13-09-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	GALIKE EBINA Cathérine
5	20435 du 19-07-19	Sect P5, bloc 57 ; Plle 10 ; Sup : 450,97m2	47BIS, RUE LOUINGUI	4-BZV	OBOA TABAKA Seroni Durel
6	16994 du 02-11-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 396,00m2	QUARTIER DJIRI MANIANGA	9-BZV	NDONGO Daniel
7	16993 du 02-11-17	Sect BF, bloc - ; Plle 4bis ; Sup : 551,36m2	QUARTIER DJIRI MANIANGA	9-BZV	NDONGO Daniel
8	20471 du 29-07-19	Sect P13C, bloc 8 ; Plle 22 ; Sup : 397,37m2	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	MBIZI André
9	8191 du 05-09-13	Sect BF, bloc - ; Plle 7 ; Sup : 760,50m2m2	QUARTIER IMPOH MANIANGA	9-BZV	HOBAIN MONGO Gabriel Rodrigue
10	9547 du 03-03-14	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.000,00m2	VILLAGE MANDIELLE	POOL	OBOA née TABAKA Petronille
11	20632 du 18-09-19	Sect P11, bloc 60 ; Plle 11 (ex651) ; Sup : 226,19m2	651, AVENUE DES TROIS MARTYRS	5-BZV	La société Civile immobilière (SCI) « LES DEUX AMIS »
12	20744 du 30-09-19	Sect P10, bloc 12 ; Plle 8 ; Sup : 498,11m2	25, RUE MALIMA	4-BZV	ASSELE Hermann
13	20614 du 12-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 102.933,12m2 soit 10ha29a33ca	VILLAGE LIKO	POOL	MONGO-BABACKAS KEIKO Sarla Paule Juliana
14	19694 du 12-07-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 6.026,76m2	QUARTIER OKONGO	CUVETTE	MAIRIE D'OYO
15	20367 du 27-06-19	Sect P9, bloc 207 ; Plle 12bis ; Sup : 137,60m2	19BIS, RUE MOUNDZOMBO	5-BZV	BOCOUM Amadou Tidiane
16	9373 du 04-02-14	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.600,00m2	LIFOULA	POOL	YOKA Justin
17	20306 du 12-06-19	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER 905 ITATOLO	9-BZV	GUIDIERA ZOUMANA
18	5628 du 18-06-18	Sect P16, bloc 154 ; Plle 16 (ex117) ; Sup : 619,99m2	117BIS, RUE LOUKOLELA	6-BZV	GUELLON BATH Victoire Arièlle
19	20364 du 27-06-19	Sect CI, bloc 91 ; Plle 14bis ; Sup : 203,51m2	11, RUE INDANGA (QTIER IMPOH MANIANGA)	9-BZV	NGAMI Giresse Helmick
20	20440 du 19-07-19	Zone rurale ; Sup : 785,32m2	VILLAGE YIE (TERRE IBINA)	POOL	DOUCOURE MOCTAR
21	20443 du 19-07-19	Zone rurale ; Sup : 785,32m2	VILLAGE YIE (TERRE IBINA)	POOL	DOUCOURE MOCTAR
22	4289 du 27-04-18	Sect K, bloc 16 ; Plle 8 (ex 76) ; Sup : 727,68m2	CENTRE-VILLE	3-BZV	NGANGOUE Gualbert
23	19600 du 26-10-18	Sect P7suite, bloc 10 ; Plle 70 ; Sup : 1.409,94m2	1599, AVENUE DES TROIS MARTYRS	4-BZV	PAKA BONGO Christ Ivan
24	20066 du 28-03-19	Sect P14, bloc 260 ; Plle 13 (ex4) ; Sup : 349,71m2	4, RUE NKOMBO-TSIKA	5-BZV	AMEYA ETSELE Marie Claire
25	20064 du 28-03-19	Sect P3, bloc 45 ; Plle 2 ; Sup : 358,50m2	94, RUE YAKOMAS	3-BZV	AMEYA ETSELE Marie Claire
26	20748 du 30-09-19	Sect -, bloc - ; Plle 12 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER IMPOH MANIANGA	POOL	TSAKOTSAGNIE Véronique
27	20381 du 04-07-19	Sect P15, bloc 164 ; Plle 07 ; Sup : 267,84m2	13, RUE DE L'EGLISE	6-BZV	KOUMABA Paul Emery
28	14638 du 18-07-16	Sect -, bloc - ; Plles 3, 4, 19 et 20 ; Sup : 1.600,00m2	KINTELE (PEAGE HABITATION)	POOL	ONDZIE Boniface
29	14328 du 23-05-16	Sect -, bloc - ; Plles 1 à 12 ; Sup : 4.800,00m2	VILLAGE LIFOULA	POOL	ONDZIE Boniface
30	19922 du 04-02-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	VILLAGE YIE	POOL	NGAKOSSO IKIA Brigitte
31	19994 du 05-03-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	VILLAGE YIE	POOL	NGAKOSSO IKIA Brigitte
32	13843 du 29-01-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 13.400,00m2	TERRE INTALI (LIFOULA)	POOL	ONDZIE Boniface
33	13842 du 29-01-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 8.700,00m2	TERRE INTALI (LIFOULA)	POOL	ONDZIE Boniface
34	12506 du 08-05-15	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 27.200,00m2 soit 2ha72a00ca	VILLAGE (TERRE IBINA NGATSOU)	POOL	ELINGABATO Aristide Destin
35	7193 du 18-02-13	Sect U, bloc 98 ; Plle 2bis ; Sup : 163,18m2	M'PILA	6-BZV	ELINGABATO Aristide Destin
36	20604 du 10-09-19	Sect AT, bloc 12 (ex115) ; Plle 28 ; Sup : 401,25m2	87, RUE LES ALOUETTES	4-BZV	NTSIENTA MATONDO Léa Nicole
37	20522 du 19-08-19	Sect -, bloc - ; Plle 03 ; Sup : 1.228,00m2	QUARTIER OHADE (MAKOUA)	CUVETTE	CHAKIROU Lambert
38	19291 du 09-08-18	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 2.000,35m2	DJIRI MANIANGA	9-BZV	EKONDI Claudette Flavienne
39	20629 du 17-09-19	Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N (KINTELE)	POOL	MIDIKO Didalvie Merveille
40	19719 du 17-07-18	Sect P10, bloc 49 ; Plle 6 ; Sup : 394,27m2	136, RUE MOUSANA	5-BZV	OYA Pauline
41	6193 du 13-07-12	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	ELENGA Victorine
42	16944 du 18-10-17	Sect P7suite, bloc 45 ; Plle 9 (ex1898) ; Sup : 400,00m2	1889, RUE DE LA BARRIERE (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	YASSINE Hussein Salim
43	20581 du 04-09-19	Sect P7suite, bloc 55 ; Plle 01 ; Sup : 367,20m2	1479, RUE NOUMBI	4-BZV	YOKA OKONGA Sophe Ursule
44	20747 du 30-09-19	Zone non cadastrée ; Sup : 792,62m2	ACADEMIE (DJIRI)	9-BZV	MABIKA NKENGUE Sandra Nardy
45	19468 du 02-02-19	Sect P9 (exP9C), bloc 132 ; Plle 2 ; Sup : 407,74m2	14, RUE SAINTE-ANNE	4-BZV	GAPOULA Claude

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière.

Fait à Brazzaville, le 17 octobre 2019
Le Chef de Bureau, ***Gilbert MBANDZA.***

CHAN 2020 (QUALIFICATIONS-RETOUR)

Congo: enfin, sourire retrouvé!

Les Diables-Rouges locaux, aux prises avec leurs homologues de Guinée Equatoriale dimanche 20 octobre 2019 au Stade Massamba-Débat, ont décroché leur ticket à la faveur de leur courte victoire (1-0)après avoir fait match nul (2-2) à Malabo lors de la manche aller du dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2020, zone Centre. Et mettent fin à la longue série de mauvais résultats du football congolais.

Grâce à ce succès, le Congo disputera pour la troisième fois, après 2014 (en Afrique du Sud) et 2018 (au Maroc), la phase finale du CHAN censée se dérouler au Cameroun en janvier, ou en avril ou en juin-juillet 2020. C'est une bonne nouvelle et une performance non négligeable pour un football congolais expulsé de toutes les compétitions auxquelles étaient engagés ses représentants ces deux dernières années: cadets, juniors, A, dames et Espoirs. A cette liste, il faut ajouter les clubs.

L'explosion de joie des Diables-Rouges après le but de la délivrance

Hardy Binguila dans l'une de ses actions dont on se souviendra

Pour dimanche dernier, il suffisait aux Diables-Rouges d'une courte victoire ou d'un match nul de moins de deux buts pour s'assurer leur présence au Cameroun. Ils ont tenu promesse, grâce à l'unique but inscrit par Carof Bakoua, à la 75e minute de jeu. Sollicité par Dimitri Bissiki-Magnokélé, au terme d'un coup franc tendu, le stoppeur des Diables-Rouges a déposé le ballon de la qualification congolaise, mais aussi de l'élimination équato-guinéenne, au fond de la cage de l'infortuné Luis Ondo Mangué. On comprend l'immense joie du maigre public témoin de la mise à mort collective du Nzalang de Guinée Equatoriale. Les opportunités n'ont pourtant pas manqué aux Diables-Rouges pour s'éviter un long et dangereux suspense. Les plus plausibles étant les deux frappes sèches et à bout portant, à ras-de-terre, de Hardy Binguila (7e et 35e) sur lesquels le portier Atcho s'est révélé un héros à applaudir des deux mains, repoussant chaque fois le ballon. Ou sur la passe en biais, au terme d'un passement de jambes, du même Binguila à Jaurès Ngombé (23e). Ce dernier n'a pu conclure victorieusement. Lui et des compères ont péché par excès de précipitation ou manque de concentration. Quoiqu'il en soit, à la fin, on ne retiendra que le résultat final.

Mais la réalisation de Carof Bakoua et la qualification qu'elle a procurée aux Diables-Rouges ne sauraient plonger les uns et les autres dans un optimisme béat. L'équipe nationale que veut le public n'existe pas encore. Elle est en gestation. Il y a encore pas mal de déchets tant dans le jeu que dans la gestion des hommes. Beaucoup reste donc à faire. Il faudra s'armer de courage et de patience si l'on veut que perdurent les ovations aux Diables-Rouges locaux. Les techniciens les premiers, eux qui ont la mission de détecter, de sélectionner, d'insuffler une âme aux joueurs, afin de former un groupe homogène, conquérant. Dans pareille circonstance, la primeur de l'équipe nationale revient au joueur le plus doué ou régulier. La poursuite du championnat de Ligue 1 devrait permettre de dénicher des renforts susceptibles de modifier judicieusement le visage des pimpants qualifiés du 20 octobre.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Congo bat Guinée Equatoriale (1-0). But: Carof Bakoua (75e).

Congo: Pavhel Ndzila; Varel Rozan, Carof Bakoua, Julfin Ondongo, Dimitri Bissiki-Magnokélé; Harvy Itali Ossété, Hardy Binguila (puis Brel Mohindika, 61e), Mignon Etou Mban (14); Matheus Botamba (puis Gautrand Ngouenimba, 55e), Jaurès Ngombé, Deldy Goyi (puis Yann Mokombo, 68e). Entr.: Barthélémy Ngatsono.

Guinée Equatoriale: Luis Ondo Mangué; Cosme Ebang Ela, Diosdado Mbelé Mba, Vicente Asumu, Angel Nzang Nsué; José Nzé Nsué, Jésus Nguéma (puis Julio Ondo, 58e), Abeso Oyono, José Fidel Sipi Bita; Angel Ngomo (puis José Ovono, 74e), Edu Ndong (puis Angel Efa Ncha, 74e). Entr.: Filipe Sono Moréno.

Le Cameroun ou l'incertitude

L'incertitude plane encore autour de la date initiale d'organisation du CHAN 2020, prévu en janvier prochain au Cameroun. Le pays n'est pas encore prêt. A l'issue de la visite d'inspection des infrastructures, le tournoi continental réservé aux joueurs locaux pourrait finalement se dérouler en avril ou en juin-juillet, suite au retard constaté des travaux. Le chef de cette mission a affirmé que *«dans les plus brefs délais, la CAF transmettra ses observations, suggestions et recommandations au comité d'organisation local»*, à propos notamment de la date du déroulement du CHAN ainsi que les infrastructures retenues par sites pour cette compétition.

Pour rappel, le tournoi, initialement attribué à l'Ethiopie, doit se dérouler dans les quatre enceintes suivantes: stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé (38.000 places), stade Omnisports de Limbe (20.000 places), stade Roumdé Adjia de Garoua (20.000 places) et stade Kuekong de Bafoussam (20.000 places).

FOOTBALL/LIGUE 1 (3e JOURNÉE)

Un leader inattendu, mais ce n'est que le début!

On pensait que le début du championnat se résumerait déjà en une lutte âpre et acharnée entre AS Otohô, Etoile du Congo et Diables-Noirs, les trois premiers de l'exercice précédent. Mais les amateurs de football ont droit à une surprise de taille. Ils voient, ébahis, V.Club-Mokanda de Pointe-Noire en tête du classement après trois journées. Personne ne l'imaginait à pareille fête!

La troisième journée, disputée en milieu de semaine, est allée en dents de scie. Tous les protagonistes n'étaient pas au rendez-vous: Etoile du Congo, dont un important contingent de joueurs était retenu pour disputer avec les Diables-Rouges A' le match retour du dernier tour des éliminatoires du CHAN 2020 dimanche 20 octobre à Massamba-Débat, n'a pu se mesurer au CARA. Qu'à cela ne tienne: la majorité des protagonistes étaient bien-là.

Le vent en poupe, V.Club-Mokanda a encore engrangé victoire et points. Il est parti du bord de l'Océan pour les bords du fleuve Congo, à Brazzaville, pour se payer la tête du Tongo FC. Il lui a planté un but, mercredi 16 octobre, dans un environnement si austère qu'il s'est applaudi dans Massamba-Débat quasi-désert. Cela n'enlève en rien sa performance. Qui lui permet de caracoler, seul, en tête de classement. Il totalise maintenant 9 points, soit trois victoires en autant de matches.

JST, qui reprend du poil de la bête, a été inaccessible. Complètement folle, déchaînée, elle est arrivée à bout du Racing club de Brazzaville en lui infligeant le même jour un 3-1.

Par contre, FC Kondzo n'a pas réédité son immense succès de la journée précédente aux dépens d'Etoile du Congo. Jeudi 17 octobre, au Stade Massamba-Débat, il a été contraint au partage des points par l'AC Léopards de Dolisie (0-0).

Pour ce qui les concerne, les militaires d'Inter Club ont glané leur première victoire de la saison aux dépens de l'AS Cheminots de Pointe-Noire: 1-0. «Le train est toujours malheureusement en gare», a ironisé un féru de football, parce que les hommes du rail broient du noir. Ils ont concédé leur troisième défaite d'affilée.

Le clou de cette journée, du moins à Massamba-Débat, un certain Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne, vendredi 18 octobre! Tout donnait à penser que les Diables-Noirs récolteraient trois autres points après ceux engrangés quelques jours plus tôt face à l'Inter Club. Hélas pour eux! Leur prestation ne leur garantissait pas une autre victoire. Ils sont tombés, pourrait-on dire, sur un os, ce Patronage Sainte-Anne qui a mieux fait que son match nul de la deuxième journée. Pierre Mbou ayant exploité une bêtise de l'arrière gauche diablotin, peu après la reprise. On a compris où voulait en venir Patronage Sainte-Anne. On jouait la 53e minute de jeu et il menait: 1-0.

Naturellement les Diables-Noirs espéraient revenir rapidement au score. On attend toujours! Car, plus d'un quart d'heure après, ils ont pris un autre but qui porte l'empreinte de Hugues Nababa, sur un penalty transformé à la 72e minute de jeu…

Il faut signaler qu'à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé et AS Otohô n'ont pu se départager: 0-0.

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats: Tongo FC-V.Club-Mokanda (0-1), FC Kondzo-AC Léopards (0-0), JST-RCB (3-1), Inter Club-AS Cheminots (1-0), Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne (0-2), Nico-Nicoyé-AS Otohô (0-0).

VOLLEYBALL

Dans l'ambiance des championnats de la zone 4 à Brazzaville

Brazzaville vit dans l'ambiance de la sixième édition de la Coupe d'Afrique des clubs de la zone 4. Treize clubs, dont six en messieurs et sept en dames, prennent part à la compétition au gymnase Henri Elendé qui a ouvert ses portes samedi 19 octobre, et les refermera le 27 octobre 2019.

La capitale congolaise abrite ces championnats pour la troisième fois consécutive, après avoir déjà organisé les éditions de 2017 et 2018. Cinq pays ont engagé leurs clubs. Mais des équipes n'ont pas honoré leur engagement. Les Gabonais de TGV, les Centrafricains de BEAC de Bangui, puis les filles de Vita-Club de Kinshasa (RDC), par exemple, brillent par leur absence. Les deux premières équipes ont déclaré forfait bien avant la compétition. Quant aux Kinoises, bien qu'ayant confirmé leur participation, elles ont manqué la réunion technique et ne se sont pas présentées sur l'aire de jeu pour leur premier match.

Deux matches étaient au programme de la journée inaugurale, samedi 19 octobre, sans cérémonie officielle. Ce qui n'est pas habituel dans ce genre de compétitions. En première explication, les Congolais de Kinda Odzoho ont dominé les Camerounais de FAP, 3 sets 0. La deuxième confrontation ayant mis aux prises les Congolaises de Kinda Odzoho aux Gabonaises de Funny a tourné en faveur des Libre-villoises, 1 set contre 3.

Le public était revenu dimanche 20 octobre au gymnase Henri Elendé, où les filles de Canon (RDC) ont pris le meilleur sur leurs compatriotes de La Loi (3 sets à 2). Les Camerounaises de FAP ont battu DCMP de Kinshasa (3 sets à 0).

Dans le tournoi des hommes, Kinda Odzoho (Congo) a enregistré sa deuxième victoire aux dépens d'Espoir (RDC), par 3 sets à 1, tandis que Mwangaza (RDC) a dominé V.C Inter (RDC) par 3 sets à 0.

Davy Dimitri MACKITA (Stagiaire)

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO MPILA, Centre-ville
B.P: 13646/Tél(s).: +242.22.611.26.46/06.669.26.76/05.596.77.86
E-mail: officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

AVIS DE NOMINATION

GUTENBERG GLOBAL AGENCY «2 GA»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL D'UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.

AVIS DE NOMINATION D'UN CO-GERANT

Suivant procès-verbal des décisions ordinaires de l'associé unique de la société dénommée GUTENBERG GLOBAL AGENCY, en sigle «2GA», Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle au Capital d'un million (1.000.000) de francs CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/14 B 5342 du vingt-quatre septembre deux mil quatorze, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire à la résidence de Brazzaville en date à Brazzaville du dix-sept juin deux mil dix-neuf, enregistré à Brazzaville, EDT plaine, folio 112, numéro 3N°1878, le vingt-quatre juin deux mil dix-neuf.

Deux résolutions ont été retenues:

• Création d'un Poste de coordonnateur chargé de gérer les aspects administratifs et financiers;

• Nomination de Madame Yvette OUENABALA en qualité de co-gérante, chargée des opérations administratives et financières.

En conséquence, ledit procès-verbal a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 octobre 2019, sous le numéro 19 DA 365.

Des modifications ont été portées sur l'extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 16 octobre 2019.

Pour avis,
Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
NOTAIRE.